



2026

Revue Communale **PERS-JUSSY**



Calendrier des manifestations

Pensez à vérifier à chaque date si elles ont lieu, sur le panneau lumineux, sur notre site ou sur l'application « Pers-Jussy Clic ».

HIVER

Sam. 31 jan. >> **Stage de Danse à partir de 13h30**

Pers Jussy Danse - Salle Communale

Jeu. 19 fév. >> **Don du Sang 15h30-19h**

Salle Communale

Sam. 21 fév. >> **Tartifoot** - Salle Communale d'Arbusigny

Sam. 21 fév. >> **Soirée Théâtre organisé par la commune**

Salle Communale

Ven. 27 fév. >> **Assemblée Générale Madag 19h30**

Salle des Voirons

Ven. 6 mars >> **AG Les Amis de Pers Jussy 20h**

Salle Voirons

Ven. 6 mars >> **Spectacle pour enfants 17h**

l'école de Musique - Salle d'audition

Sam. 7 mars >> **Stage de danse - PJ Danse**

Salle Communale

Sam. 7 mars >> **Concert l'école de Musique** - Diapason

Ven. 20 mars >> **AG La Liane 20h** - Salle Voirons

Sam. 21 mars >> **Soirée Ski Club - Remise des étoiles**

Salle Communale

Sam. 28 & dim. 29 mars >> **Exposition Pixel d'argent à**

l'occasion des 20 ans de l'association

Salle Communale

PRINTEMPS

Ven. 10 avril >> **Soirée Théâtre Les Amis de Pers Jussy**

Salle Communale

Sam. 11 avril >> **Soirée festive - Chorale Arc-en-Ciel**

Salle Communale

Sam. 18 avril >> **Loto APE après-midi enfants**

+ soir adultes - Salle communale

Dim. 19 avril >> **Journée de la Terre**

Mar. 21 avril >> **Don du sang 15h30-19h30**

Salle Communale

Sam. 2 mai >> **Marché aux fleurs par l'APE**

Parking d'Intermarché

Ven. 8 mai >> **Commémoration au Monument aux Morts 11h**

Sam. 9 mai >> **Soirée Dansante 20h - Pers-Jussy Danse**

Salle Communale

Sam. 23 mai >> **Rencontres Amicales Savoyiennes**

Salle Communale

Sam. 6 & dim. 7 juin >> **60 ans de l'USPJ FOOT**

Stade des Fins

Sam. 6 juin >> **Fête de l'école de musique 10h-17h**

Diapason (Salle Communale si mauvais temps)

Sam. 13 juin >> **Chorale Arc-en-Ciel** - Salle Communale

Dim. 14 juin >> **Brocante organisée par le ski-club**

Stade des Fins

Sam. 20 juin >> **Fête de la Musique** - Château

Jeu. 25 juin >> **Don du sang 15h30-19h30**

Salle Communale

Ven. 26 juin >> **APE Fête de l'école**

Sam. 27 & dim 28 juin >> **Ball Trap**

Communaux de Pers-Jussy

ÉTÉ

Lun. 13 juil. >> **Fête Nationale et Feux d'artifice**

Stade des Fins

Mar. 14 juil. >> **Commémoration au Monument aux Morts 11h**

Jeu. 20 août >> **Don du Sang 15h30-19h30**

Salle commune

Ven. 28 août >> **Réunion de préparation de la Batteuse** -

Stade des Fins

Dim. 30 août >> **Fête de la Batteuse**

Mar. 8 sept. >> **AG de l'école de Musique 19h30**

Salle Communale

Jeu. 10 sept. >> **AG APE 19h30** - Salle Communale

Dim. 13 sept. >> **Repas des Aînés** - Salle Communale

Dim. 20 sept. >> **Journée du Patrimoine**

AUTOMNE

Sam. 3 oct. >> **Soirée Sénégalaise par La Liane**

Salle Communale

Sam. 10 oct. >> **Ball Folk par Madag 19h30**

Salle Communale

Sam. 10 oct >> **Octobre Rose - USPJ**

Stade des Fins

Dim. 11 oct. >> **Persjussienne**

Sam. 17 oct. >> **Stage de Danse - Pers Jussy Danse**

Salle Communale

Ven. 23 oct. >> **AG Ski-loisirs Pè-Diessy 20h**

Diapason

Sam. 24 oct. >> **Soirée Châtaigne par Les Amis de Pers-**

Jussy - Salle Communale 17h

Lun. 26 oct. >> **Don du Sang 15h30-19h30**

Salle Communale

Sam. 31 oct. >> **Soirée Halloween organisée par l'APE**

Salle Communale

Ven. 6 nov. >> **AG DU Ski Club** - Salle Communale

Ven. 6 nov. >> **AG Comité des Fêtes 20h** - Salle des fins

Sam 7 nov. >> **Repas du Club des saveurs**

Salle Communale

Mer. 11 nov. >> **Commémoration au Monument aux Morts 9h**

Sam. 14 & dim. 15 nov. >> **Madag vente de jouets**

Salle Communale

Dim. 22 nov. >> **Thé dansant - Association AIME**

Salle Communale

Sam. 28 nov. >> **LOTO - Ski-loisirs Pè-Diessy**

Salle Communale

Sam. 5 déc. >> **Marché Noël APE** - Salle Communale

Ven. 11 déc. >> **Fête de Noël SEJ** - Salle Communale

Sam. 12 déc. >> **Remerciements Batteuse**

Salle Communale

Sam. 19 déc. >> **Illuminations de Noël**

Lun. 21 déc. >> **Don du Sang 15h30-19h30**

Salle Communale



Sommaire

Calendrier des manifestations 2

Éditorial..... 3

Commissions..... 4-13

Vie municipale 14-20

Vie associative 21-36

Expressions libres 37

Vie Intercommunale..... 38-40

État civil 41

Infos pratiques..... 42-43

Directrice de publication : Mme Isabelle Roguet

Responsable de rédaction : Mme Dominique Brand

1 600 exemplaires - Dépôt légal janvier 2026

Édition : CTCOM - Bogève - www.ctocom.fr

Le mot du Maire

Chères Perjussiennes, Chers Perjussiens,

Comme vous le savez les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

L'article L. 52-1 du code électoral prévoit une période de réserve de six mois avant une élection générale pendant laquelle la possibilité pour une collectivité et ses élus de valoriser leur action à l'approche d'un scrutin est encadrée.

Cette phase a commencé le 1^{er} septembre 2025.

Ces dispositions n'interdisent cependant pas, l'organisation d'événements, ni ne contraignent les collectivités territoriales à cesser de mener des actions de communication.

Toutefois, il convient d'être prudent, ainsi notre communication restera informative et neutre.

C'est pourquoi mon édito sera cette année, très factuel et objectif. Cependant l'occasion pour moi de vous faire état de ce qui s'est passé durant l'année 2025 sur nos dossiers en cours ou terminés.

Nous avons emménagé dans la nouvelle mairie rénovée, mi-décembre, après presque 3 ans de travaux et études. Accueillant dans un même lieu, la mairie, la Poste, le Service Enfance et Jeunesse, la cantine, les bureaux des Services Techniques, une salle des mariages...

Mairie évolutive qui pourra accueillir si besoin, la Police pluri communale, des permanences du Relais Petite Enfance Itinérant... etc.

De fortes précipitations ont eu lieu le 24 novembre dernier et de nombreuses habitations ont subi des inondations, principalement en sous-sol, provoquant de très sérieux dégâts.

Je vous rappelle la responsabilité des propriétaires riverains de ruisseaux, et de leurs obligations d'entretenir les cours d'eau. Le SM3A intervient très régulièrement pour améliorer, entretenir et sensibiliser sur l'importance de cet entretien, pour éviter au maximum que des catastrophes se produisent et provoquent des désastres.

Nous avons pu constater que l'aire de jeux aménagés au-dessus de l'église est très fréquentée et profite à tous, dans un cadre luxuriant, paisible et adapté.



Le service de restauration scolaire est maintenant en place et fonctionne activement puisque l'on compte 240 repas quotidiens certains jours de forte affluence. Le retour des parents et des enfants est très satisfaisant. Ce service n'a subi aucune interruption et a pu fonctionner dès le retour des vacances de Pâques, ne perturbant ainsi ni les familles, ni les enfants.

D'importants travaux de voirie ont eu lieu à Crédoz et route d'Ornex... Des aménagements pour sécuriser les voies communales ont été installés pour ralentir les véhicules et protéger les piétons et les cycles, Route de Loisinges.

Nous nous réjouissons d'avoir signé une convention avec l'École de musique Fa Sil' Art pour leur apporter une aide financière annuelle, correspondant au salaire d'un poste de direction à 25 %. Une aide sans laquelle, suite au désengagement financier du Conseil Départemental, l'avenir de notre école de musique était compromis.

Avec détermination, avec force et passion, votre municipalité et tous les services municipaux œuvrent chaque jour pour que Pers-Jussy joue pleinement son rôle de village dynamique en renforçant son attractivité au sein de notre bassin de vie.

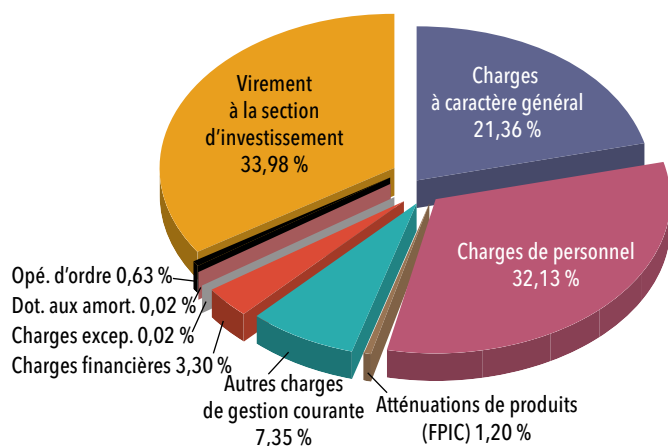
Excellente année 2026 à tous. De la joie, du bonheur, la santé et la prospérité pour toutes et tous, durant toute l'année.

Isabelle ROGUET
Votre Maire

Budget municipal 2025

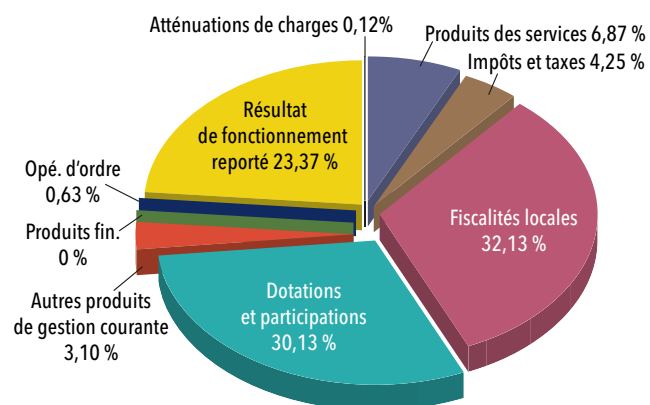
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	893 500,00 €
Charges de personnel	1 344 000,00 €
Atténuations de produits (FPIC)	50 000,00 €
Autres charges de gestion courante	307 430,01 €
Charges financières	138 100,00 €
Charges exceptionnelles	900,00 €
Dotations aux amortissements	1 000,00 €
Opérations d'ordre	26 370,00 €
Virement à la section d'investissement	1 421 500,00 €
TOTAL	4 182 800,01 €



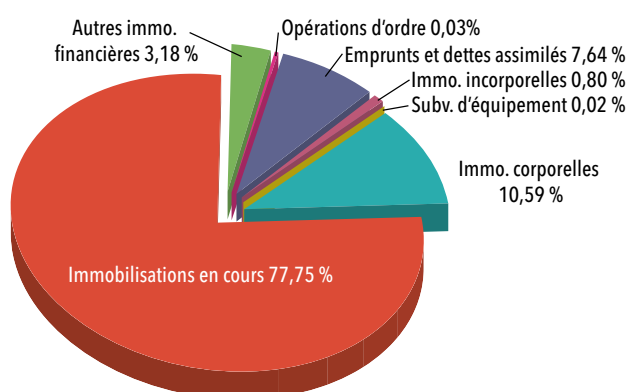
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	5 000,00 €
Produits des services	287 490,00 €
Impôts et taxes	177 972,00 €
Fiscalités locales	1 344 046,00 €
Dotations et participations	1 260 162,00 €
Autres produits de gestion courante	129 500,00 €
Produits financiers	55,00 €
Opérations d'ordre	1 231,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	977 344,01 €
TOTAL	4 182 800,01 €



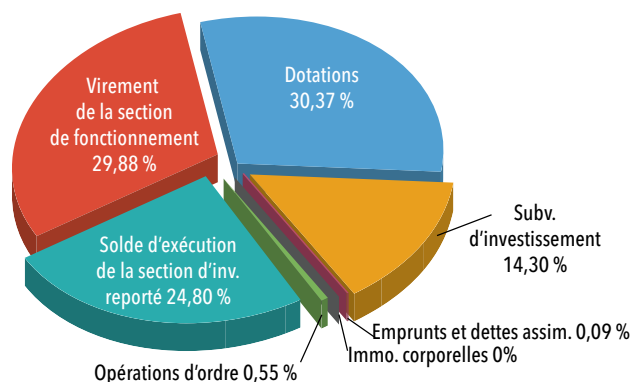
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes assimilés	363 200,00 €
Immobilisations incorporelles	38 146,00 €
Subventions d'équipement	1 000,00 €
Immobilisations corporelles	503 777,00 €
Immobilisations en cours	3 698 302,00 €
Autres immobilisations financières	151 200,00 €
Opérations d'ordre	1 231,00 €
TOTAL	4 756 856,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations	1 444 670,42 €
Subventions d'investissement	680 093,00 €
Emprunts et dettes assimilés	4 400,00 €
Immobilisations corporelles	30,00 €
Opérations d'ordre	26 370,00 €
Solde d'exécution de la section d'inv. reporté	1 179 792,58 €
Virement de la section de fonctionnement	1 421 500,00 €
TOTAL	4 756 856,00 €





Reprise de la route de Crédoz
par la communauté de communes en enrobé à l'émulsion



Pose d'un nouvel abribus
route de la Vilonge



Reprise d'une portion de la route
de la Croix d'Ornex en enrobé



Réouverture d'un chemin à Vuret avec
création d'un aménagement par
les amis des sentiers. Nous profitons
de l'occasion pour les remercier,

COMMISSION SCOLAIRE

Restauration scolaire



C'est au retour des vacances de printemps 2024, suite à la décision de dissolution de l'association de la cantine que la municipalité a créé un nouveau service de restauration scolaire.

C'était l'une des dernières cantines du secteur gérée par une association.

Nous rendons hommage à leur travail et leur dévouement.

Actuellement, nous comptons 17 personnels pour assurer la préparation en cuisine, la vaisselle, le service et la surveillance.

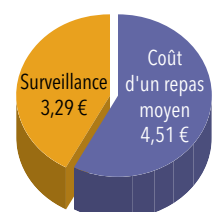
Toutes les personnes de l'association désireuses de travailler à la restauration scolaire municipale ont été reprises.

La nouvelle restauration scolaire communale est un service proposé aux parents avec des repas livrés par la société Leztroy en liaison froide et réchauffés sur place.

En respectant la loi Egalim, les menus sont élaborés avec des produits achetés localement en circuit court, cuisinés à la Roche Sur Foron.

Il est servi chaque jour entre 190 et 230 repas.

Les repas sont facturés entre 6,30 € et 9,45 € selon le quotient familial, dont le coût du ticket est composé d'une partie denrées alimentaires et d'une partie surveillance des enfants (2 heures).



Autorisations délivrées en 2024

Permis de construire

MORETTI Jean-Claude - 314 impasse des Begauds
Transformation d'un hangar agricole en habitation - modification des façades

REGAT Jean-Claude - Les Cry
Construction d'un bâtiment agricole de stockage de matériel et de fourrage

ZAULI Antoine - Route de La Chapelle-Ramnaud
Champs Montants
Construction d'une maison individuelle

TERRASSON Jean-Michel - 793 route d'Épineuse
Les prés sud
Construction d'un bâtiment agricole pastoral.

DUMONT-MONNET Teddy - Route de Loisinges
Lotissement les terrasses de Loisinges
Construction d'une maison individuelle

FOUCHER Davy - 2009 route de la Roche-sur-Foron
Champs devant
Construction d'une maison individuelle

SCI LES COURTES - 45 impasse des Contamines
Construction d'un bâtiment en annexe d'un bâtiment mixte existant

MAUROUX Thomas - 225 chemin du Beule
Construction d'une maison individuelle

CEUTERICKX Sébastien - 1172 route de Credo
Construction d'une maison individuelle

CONTAT Johan - chemin de Chevranges l'Echo
Construction d'un Hangar agricole

CHAPPAZ Marion - 208 route du Chable
Abri de jardin

JOLY Christophe - 315 Chemin de Chalembert
Construction d'une maison individuelle

FAVRE-VACHOUX Marlène - Chemin Rural de Loisinges La Côte
Construction d'une maison individuelle

Permis de construire modificatifs

MADIOU Gwendal - Les Prés d'en bas
Transfert du PC maison et garage

SCCV CLOS DES CHÊNES - Loisinges
Clôtures, haies, stationnements

TRAUDICH Charlotte - Route de la Charmille
Suppression du sous-sol, suppression de la piscine, création d'un mur de soutènement

REGAD Francis - 451 route des Chênes
Suppression de l'abri voiture

SCI DOMAINE DU FOUR - 205 route du Four
Transformation d'un bâtiment rural

CANDOTTO-CARNEL Sandrine - 1286 route de Credo
Ajout du module PAC + espace en gravier

LEPPIAHO Milla - Route de chevrier Les Paus
Ajout d'une terrasse et d'une clôture

PERROTTON Théo - Les Communaux de Chevrier
Modification de la façade par la création d'une ouverture

CERCEAU Valentin - Route de la Charmille
Ajout d'une fenêtre à l'étage en façade Nord

DEGLI ANGELLI Vincent - Chemin rural de Magny à Credo
Les Communaux de Loisinges-ouest
Ajout d'une piscine au PC

Permis d'aménager

MOENNE-LOCCOZ Marie-José - che. du Chateaubert
Modification de la surface de plancher maximale

DUBOIS Anne - Route d'Épineuse L'Huche Roulet
Lotissement - 3 lots

LA TOURNELLE - 211 route de la Crosaz
Lotissement - 4 lots

Certificat d'urbanisme

GROS Carole CAPIFRANCE - 181 route des Fins
Création d'un lot à détacher

ROSEC Lissa - 129 route des Fins
Division d'un bâtiment existant et création d'un lot à détacher

MOSCATELLI Giuseppe - 232 Route de Cornier
Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables modificatives

REBECCHI Pierpaolo - 60 chemin du creux du Loup
Modification 8 velux au lieu de 6

TURAN Arnaud - 180 Clos Saint Hubert
Modification de la taille de la piscine

BAEHLER François - 625 route de la Collay Chevrance
Clôture



Déclarations préalables

EUSÈBE Hervé - 640 route du Biollay d'en bas
Construction d'une terrasse en bois surélevée

WINKLER Wilfried - 320 route du Biollay d'en haut
Ravalement de façade

AUROUX Cyril - 170 clos SAINT HUBERT
Construction d'une véranda

MICHALET Thibaut - 110 route de la Vilonge
Piscine

LMC WORLD - 1747 route de La Roche-sur-Foron
Panneaux photovoltaïques

REICHMUTH Isabelle - 1063 route d'Arbusigny
Panneaux photovoltaïques

GAUD Fabienne - 501 route de Charmille
Panneaux photovoltaïques

Élevage de Moussy - Luseny
Abri pour chevaux

VANNINI Laurent - 335 route de Loisinges
Changement de toutes les fenêtres et soupiraux - Modification d'ouvertures

KURTI Floriane - 700 route de Loisinges
Division en vue de construire

GROS Claude - 77 route du nant Guin
Clôture

MANDEL CAMILLE ROBERT LUCIEN - La Côte
Piscine

COULOMB Julien - 404 route des Vuards
Panneaux photovoltaïques

ROTA Aldo - 537 route du Châble
Panneaux photovoltaïques

MACE LAURENT - 470 route de Lasnelaz
Clôture et portail

BERTHIER William - 520 Route des fins Le Plattet
Panneaux photovoltaïques

MARMOEX Liliane (Chez Arpent'Alp) - Route de Lasnelaz Prés Goget
Division du terrain en 3 lots dont 2 lots en vue de construire

ALBOURIE Jérôme - 197 chemin de Montagny
Piscine

FOUQUEAU Aline - 960 Route de la Croix d'Ornex
Abri voiture

YELLOW SUN - 695 route des Chênes
Panneaux photovoltaïques

BRIFFOD Élodie Marie - 525 chemin de la pierre à Dieudon
Clôture avec muret et portail

PELLOUX Michel (Chez Arpent'Alp) - Prés derrière
Division du terrain en 2 lots

FRANCE GLOBAL ÉNERGIES
883 route de la croix d'Ornex
Panneaux photovoltaïques

RIGAUD Aline - Beulet
Remplacement et rénovation des menuiseries existantes.

DEPLANCHE Coline - Les grands champs nord
Clôture

SOLAK ÉNERGIE SARL - 1190 route du four
Panneaux photovoltaïques

GOULIN Jean-Louis - 226 route de Chevrier
Clôture

ADEP ADEP- Les trois poiriers
Clôture

VERNAY Laurent - 1747 route de La Roche-sur-Foron
Pergola

RIGHETTO Norbert - 180 route de l'église
Ravalement de façades

TRUCHOT Yannick - 1190 route de Credo
Pergola

FRANCE GLOBAL ÉNERGIES
Panneaux photovoltaïques

OZGONUL Clothilde - 352 route de Jussy
Pergola

ECONHOME - 212 chemin de Chatembert
Panneaux photovoltaïques

KURTI Floriana - Loisinges
Piscine

MICHALET Thibaut - 110 route de la Vilongue
Pergola

PAROIELLE CEDRIC GREGORY RODOLPHE -
1780 route de Vuret
Ravalement de façade

FAVRE Louis - Route de Loisinges La Côte
Division en vue de bâtir

KURTI Floriana - Loisinges
Division en vue de bâtir

MONABEE - 951 route de Vuret
Panneaux photovoltaïques

Elips Immobilier - 90 Chemin de la Côte
Pose de 6 fenêtres de toit

Alp' renov - 1041 route de Reignier
Création d'ouvertures

HOMINAL Aymeric - 194 chemin de la pierre à Dieudon
Rénovation de la maison : réfection du toit avec pose de 4 fenêtres/transformation des combles en habitation

SEIGNEUR Marc - 544 route de Navilly
Changement des menuiseries

HAPUC Benoît - 195 route des Fins
Installation d'un garde-corps

HAPUC Benoît - 195 route des Fins
Clôture

BADIN Mathieu - 853 route de Reignier
clôture

JANCE Stéphanie - 241 route des Vuards
Extension

SCI TOM ET ROMY - 872 Route de la croix d'Ornex
Abri voiture

TRIBET Claude - 480 route de Loisinges
Panneaux photovoltaïques

BRIDE Sarah - 527 chemin de la pierre à Dieudon
Pergola

DU BOUËTIEZ Damien - 260 route de la Crosaz
Changement et modification des menuiseries

LEVIS Christophe - 131 allée de la Crosaz
Panneaux photovoltaïques

HAMIMID Abderrachid - 479 route de Chevrier
Clôture et portail

SAS FONCIERE ALFRAS - 37 route du Vuarapan
Division en vue de bâtir

Centrales Villageoises Faucigny Genevois
62 impasse de la Montagnière
Clôture et portail

GIMBERT Amandine - 1963 route de La Roche-sur-Foron
Rénovation de la toiture

ROED PATRIZIA SISSEL - 300 chemin de la Côte
Rénovation de la véranda

Elips Immobilier - 90 Chemin de la Côte
Création d'un espace pour 2 stationnements en tout-venant. Retrait d'un petit muret et ouverture d'une haie.

MUGNIER Marie-Thérèse
2445 route de la Chapelle Rambaud
Portail

FAVRE Louis - 133 Route de Loisinges La Côte
Division en vue de bâtir

MEDICO Laurence - 744 route du Biollay d'en bas
Clôture

ECONHOME - 549 route Des Fins
Panneaux photovoltaïques

STG Energy - 740 route de Loisinges
Panneaux photovoltaïques

FREIRE Julie - 2568 Route De La Chapelle Rambeaud
Modification et changement des menuiseries

CADICQX James - 20 clos les Clairières
Portail

DUPUIS EMMANUELLE - 640 route des Chênes
Extension, abri voiture

DELETRAZ Michaël - 685 route des Chênes
Extension

LEVIS Christophe - 131 allée de la Crosaz
Panneaux photovoltaïques

REBECCHI Pierpaolo - 60 chemin du creux du Loup
Modification des Façades

EARL LA FERME DE CEVINS - 257 route de Cevins
Panneaux photovoltaïques

PACAUT Vincent - 195 route des Fins
Clôture

GIANNINI Lionel - 322 Chemin du Beule
Division d'un bâtiment existant

REYMOND Jean-Baptiste Pascal
120 Ruelle des Champs Devant
Clôture

RAPPEL :

La déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT) doit être déposée en mairie à la fin des travaux autorisés.

La mairie a un délai de 3 mois pour contester les travaux. Une attestation de non-opposition à la conformité sera alors dressée par la mairie.





La commission « Environnement, Culture et Patrimoine » concrétise les valeurs issues des orientations du projet communal. **SENSIBILISER, APPRENDRE, RENCONTRER, SAUVEGARDER** sont au cœur de nos préoccupations et piliers de nos actions.

Représentation théâtrale

vendredi 28 février, Catherine Dufour nous a joué L'Audace du Papillon, un récit vibrant et porteur d'espoir devant un public très réceptif.



RÉSUMÉ EN IMAGES



Samedi 22 mars : nettoyage de la nature. Comme chaque année, cette opération mobilise les citoyens volontaires à la préservation de notre environnement. Avec la participation active de la section A.S net des « Amis des sentiers » de Reignier ainsi que les jeunes du service enfance et jeunesse de la commune. Le traditionnel casse-croûte fut partagé avec le soutien des chasseurs.



Dimanche 27 avril : Journée de la TERRE pour sensibiliser aux valeurs présentes sur notre terroir et valoriser les actes porteurs de SENS comme la lutte contre le frelon à pattes jaunes ou de RÊVES avec les balades en calèche ou la manipulation de chimères hétéroclites...

MERCI aux artisans, producteurs locaux, associations et partenaires présents pour leur précieuse contribution.



RENDEZ-VOUS 2026 À VENIR :

- **Soirée Théâtre** : samedi 21 février 2026 avec la compagnie « Éphémère »
- **Nettoyage de la nature** : à définir
- **Journée de la TERRE** : dimanche 19 avril 2026
- **Journée du Patrimoine** : dimanche 20 septembre 2026



La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent

Albert Camus

Dimanche 22 septembre : journée du Patrimoine.

Les citoyens ont pu redécouvrir le site du château et participer aux animations dédiées aux enfants « Dans l'ancre du dragon » animées par les responsables de la médiathèque. Le concours d'épouvantails, figures emblématiques de la culture populaire est venu enrichir cette journée.

Cet espace conservé par la municipalité offre un lieu de liens et de partage communs pour tous.



Rénovation de la mairie

Après 30 mois de chantier les travaux de rénovation de la mairie sont enfin terminés.

Un peu d'histoire. Cette mairie école datait des années 1860/1865 et avait subi plusieurs évolutions au fil des décennies.

Tout d'abord constituée d'un corps central à deux étages pour la mairie et de deux ailes à un seul niveau pour l'école primaire.

La première évolution a constitué en 1904 à rajouter un étage sur les ailes pour accueillir quatre logements des instituteurs. Puis dans les années 1960 le rajout d'une construction permettant de recevoir la cantine scolaire où bon nombre de pers-jussiens et pers-jussiennes ont pu apprécier la cuisine concoctée sur place. Ensuite dans les années 1980 élargissement vers l'arrière de l'étage du corps central pour y installer un bureau destiné au personnel de secrétariat. Par la suite transformation de l'aile sud en bureaux en lieu et place des deux appartements.

Les normes d'accessibilité en vigueur depuis 2007, ce bâtiment ne correspondait plus aux exigences et devenait également un gouffre énergétique ce pour quoi il avait été décidé en cours du mandat précédent de procéder à sa réhabilitation, sujet qui n'a pas manqué d'être remis en cause en début de mandat et après plusieurs échanges en conseil municipal le projet de la localisation de la mairie a été validé.



Après les étapes légales de consultation le choix de l'architecte a été fait. Le cabinet NBO de Fillings, en concertation avec la municipalité, à analyser nos besoins, nos souhaits et à établi un plan permettant la dépose d'un permis de construire et de procéder aux consultations des différents corps de métier.

Désamiantage, déplombage, démolition, gros œuvre etc. les différentes étapes de cette rénovation se sont déroulées avec pour chacune leurs lots de surprises apparues au fur et à mesure de l'avancement du chantier ce qui pouvait laisser croire aux habitants que cela n'avancait pas bien vite.

Local technique

BUDGET ET SUBVENTIONS

Les aménagements, les adaptations, les modifications au fur et à mesure du chantier ont fait évoluer le budget initial et cet investissement se monte donc à **3 500 000 €** auquel il nous faut déduire les subventions obtenues à savoir :



400 000 €



200 000 €



310 000 €



7 800 €



60 000 €

soit un total de **977 800 €**

L'emménagement définitif dans ces nouveaux locaux est effectif depuis le 15 décembre et nos concitoyens peuvent découvrir ce nouvel espace communal et nous conviendrons que cet équipement fait l'unanimité aussi bien au niveau de la conception intérieure que des aménagements extérieurs.

À ce titre nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette réalisation.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont s'adresser tout d'abord au **cabinet d'architecture** pour la qualité de nos échanges et à l'équipe constituée d'économiste, des bureaux d'études béton, bois, métallique, fluides et de l'architecte paysagiste.

Nos remerciements aux **entreprises**, au **voisinage** qui a subi les désagréments et nuisances.

Également à l'**association Culturelle** pour la location de l'ancien presbytère le temps des travaux.



En cours de mandat nous avons acquis la porcherie et la fruitière. Il a été décidé la construction d'un local technique équipement plus que nécessaire. Pour ce faire nous avons déconstruit la porcherie située sur le tènement qui accueillera le futur équipement.

Après consultation le choix de l'architecte a été fait et les premières réunions de travail vont avoir lieu.



Le Centre Communal d'Action Sociale



Face à la montée des besoins sociaux et à l'isolement d'une partie croissante de la population, les CCAS jouent un rôle central dans l'animation des solidarités locales.

Mobiliser les habitants, encourager l'engagement citoyen et structurer des actions de proximité constituent aujourd'hui des leviers essentiels pour renforcer le lien social sur notre territoire.

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu dimanche 14 septembre à la salle communale. 175 repas ont été préparés par Da Vizzini traiteur qui, comme à son habitude, a su faire frémir les papilles.

Remercions les jeunes du secteur jeunes qui ont décoré la salle, participé au service avec dextérité et bonne humeur et ont offert un panier garni à :

- Madame GAVIANO (1926) absente ce jour
- Jeanine FENOUILLET (1930) doyenne de l'assemblée
- Michel CHASSOT (1931) doyen de la commune
- Pierre DOMPMARTIN (1934) doyen de l'assemblée



COLIS DES AÎNÉS

Très sensible aux sujets d'actualité, le Père Noël de la mairie s'est particulièrement intéressé au réchauffement climatique.

Preuve en est dans le choix du cadeau proposé aux aînés : le panier garni habituellement offert a été glissé dans un sac isotherme. Grâce à celui-ci vous pourrez aisément transporter vos provisions ou vos médicaments !

Il a également pensé aux personnes résidant en maison de retraite, et cette année, une trousse de toilette garnie leur a été offerte.

Nous remercions les jeunes du « secteur jeunes » et les enfants du périscolaire primaire pour la confection des fleurs glissées dans chaque colis.



Les 3 collectifs d'action sont juridiquement rattachés à l'association REGAARS (Réseau de Gérontologie Annemasse/Agglo et Arve & Salève).

Financièrement, les actions de ces collectifs peuvent être mises en place grâce à différentes sources de financement :

- Subventions des intercommunalités (AAGGLO et Arve & Salève)
- Subventions de la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie
- Participations financières des partenaires institutionnels (AGIRC ARRCO, Atouts Prévention, Mutualité Française AURA...)
- Financement sur fonds propres de la part de REGAARS

Fin décembre, date butoir pour le dépôt des dossiers afin d'obtenir les financements, nous avons déjà travaillé les grandes lignes des orientations 2026. Pour information, veuillez trouver ci-dessous les incontournables :



- La journée **ATOUTS AGES** est arrêtée au **mardi 28 avril 2026**
- La semaine **Ridés mais pas fanés** du **lundi 28 septembre au mercredi 7 octobre 2026**
- **Le forum des aidants début novembre**
- De nouveaux projets en cours d'élaboration vous seront communiqués très prochainement. **Restez attentifs!**

CREALIENS

Oser sortir de (chez) soi, cela devient quelques fois mission impossible pour bon nombre d'ainés. Perte de mobilité, baisse de l'estime de soi, deuils, les raisons de s'isoler ne manquent pas avec l'avancée en âge.



C'est pour enrayer cette spirale négative que le CCAS, au sein du collectif, participe activement à créer des événements à destination de ces invisibles, très souvent ignorés. Peut-être connaissez-vous une personne isolée que vous pourriez accompagner ? N'hésitez pas à nous contacter

AIDE AUX AIDANTS

Ces rendez-vous réguliers à la maison des associations, vous permettent d'aborder votre vécu d'accompagnant de personne en perte d'autonomie. Que vous soyez conjoint, enfant ou voisin concerné, ces moments d'échanges poursuivent tous un objectif commun : ne plus rester seul face à un quotidien difficile et compliqué.

Ces paroles d'aidants sont constituées d'un temps de conférence pour de l'information concrète, suivi d'un temps d'échange avec un professionnel.



Le programme 2026 est quasiment arrêté avec 5 propositions réparties sur l'année. La première aura lieu le samedi 31 janvier 2026 avec pour thème : Responsable mais pas coupable.

ATOUTS AGES

Un programme riche en diversité et en intensité, pour des journées qui veulent dire : A la retraite mais pas en retrait !



Si la journée du mardi 15 avril correspondait à un rendez-vous des découvertes (sport, culture, conférences, ateliers) et rassemblait plus de 400 personnes, c'était sans compter la semaine **Ridés mais pas fanés** du 29 septembre au 8 octobre : 10 jours 10 communes.

Cette année, la commune d'Arthaz a participé en accueillant, à elle seule une centaine de personnes pour une conférence/spectacle « Mon crétin de cerveau n'en fait qu'à sa tête »

8 mai 2025

Le 8 mai 2025, notre commune s'est rassemblée pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la paix et la liberté.

Comme chaque année, ce moment de recueillement a rappelé l'importance du devoir de mémoire et la gratitude que nous portons aux générations qui ont tant sacrifié, pour nous offrir un avenir meilleur.

En déposant une gerbe, en observant une minute de silence et en entendant les mots de fraternité et d'espoir, Madame le Maire renouvelle l'engagement de la commune à préserver les valeurs de paix, de démocratie et de solidarité.



11 novembre 2025

Le 11 novembre 2025, nous avons honoré la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la paix et la liberté.

L'occasion de fêter les 100 ans de la création du Bleuets de France.

Le bleuets rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets » portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Le bleuets est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, seule note colorée avec le coquelicot dans un paysage dévasté.

Enfin, le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.

Le Bleuets de France assure depuis la fin de la Première Guerre Mondiale le soutien psychologique, matériel et financier des hommes et femmes qui ont risqué leur vie pour la France, des victimes d'actes terroristes, des soldats blessés en opération extérieures, des anciens combattants.

Le bleuets, petite fleur fragile mais résiliente, rappelle le courage des soldats qui ont fleuri les champs de bataille et l'espoir qui renaît après les épreuves.



14 juillet 2025

En ce 14 juillet 2025, nous avons célébré ensemble la Fête Nationale, symbole fort de notre histoire, marquée par l'esprit de liberté, de solidarité et de rassemblement.

Cette date, qui rappelle l'importance des valeurs démocratiques et du vivre-ensemble, est l'occasion de se réunir, de partager un moment convivial et de rendre hommage à toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre nos idéaux communs.

Entre festivités, discours et instants de fraternité, le 14 juillet 2025 nous donne l'occasion d'honorer celles et ceux qui, hier comme aujourd'hui, qui portent les valeurs de la République :

Liberté, Égalité, Fraternité.

C'est aussi un moment de rassemblement, où chaque Perjussienne et chaque Perjussien trouve sa place, fier de participer à notre cérémonie, solidaire et tourné vers l'avenir.

**Vive le 14 juillet,
et vive la République !**



En le portant fièrement lors de cette cérémonie, nous avons affirmé notre gratitude, notre respect et notre engagement à ne jamais oublier.

Cette journée fut un moment de recueillement, de transmission et d'unité autour de notre histoire commune.

Merci aux nombreux enfants à leurs parents et à toutes les personnes présentes lors de ces cérémonies commémoratives, qui sont là pour nous rappeler d'où nous venons, le prix de notre Liberté et la chance que nous avons de vivre en Paix.

Gratifieria

Une gratifieria a été organisée le samedi 22 novembre 2025 à la salle communale de Pers-Jussy.

La gratifieria est un vrai moment de partage comme on les aime.

C'est un événement où le principe est simple : donner ce que l'on n'utilise plus et prendre ce dont on a besoin, tout cela gratuitement. C'est une excellente occasion de réduire le gaspillage, de promouvoir le réemploi et de renforcer les liens. Ce n'est pas un vide-grenier, car il n'y a rien à acheter. Ce n'est pas un troc, car il n'y a pas d'échange.

Les objets déposés et emportés peuvent être :

- du linge de maison, de la mercerie
- de la vaisselle, des objets de décoration
- des petits meubles, de l'électroménager
- des livres, jeux vidéo
- de l'outillage, des outils de jardinage,
- du matériel de puériculture ou de sport
- des jouets, des vélos, des trottinettes
- des graines, des plantes
- etc.

Les objets devront être propres et réutilisables ET ne devront pas être encombrants et ne pas peser trop lourd (~ 10 kg). Les meubles sont interdits.

Cet événement a été un très grand succès puisque plus de 350 personnes sont venues ce jour-là.



2100 kg d'objets déposés. 1730 kg adoptés par de nouveaux foyers. Seuls 370 kg ont été pris en charge par Emmaüs. Rien ne se jette, tout se transmet !

Un très grand merci à tous les bénévoles venus prêter mains fortes pour peser, mettre en place et ranger. C'est aussi grâce à eux que cet événement a remporté un tel succès.

Un grand bravo à tous, Pers-Jussy a rayonné ce samedi 22 novembre 2025.

Christiane VERMOT nous a quittés.



Christiane nous a quittés le 22 juin 2025. Elle a été élue au sein du Conseil Municipal de Pers-Jussy le 15 mars 2008 jusqu'en mars 2015.

Elle occupait le poste d'Adjointe aux affaires scolaires, à la culture ainsi qu'à l'aide sociale.

Nous rendons aujourd'hui hommage à cette ancienne élue profondément engagée au service des affaires sociales et scolaires. Par son écoute, son humanité et son sens des responsabilités, elle a œuvré sans relâche pour le bien-être des familles, des enfants et des plus fragiles. Son engagement sincère et son dévouement laisseront une empreinte durable au sein de notre collectivité.

Nous garderons le souvenir d'une personne chaleureuse, énergique, à l'écoute de tous.

J'adresse mes pensées les plus sincères à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés. Son absence laisse un grand vide.

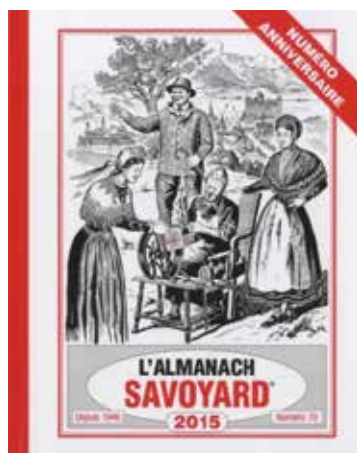
École du chef-lieu



L'ALMANACH DU JEUNE PERSJUSSIEN

La première édition de l'almanach du jeune persjussien est sortie en juin 2025 !

Les élèves de la classe de CM1 ont eu la chance de recevoir dans leur classe Michel Rosset, petit-fils d'Émile Rosset, qui continue d'éditer chaque année l'almanach savoyard.



Sur ses bons conseils, les élèves ont fait des recherches et écrit des articles sur Pers-Jussy.

Vous y trouverez un agenda des différentes manifestations de Pers-Jussy, **une carte avec les coins préférés des enfants**, quelques recettes, un petit cours de Patois, de bonnes adresses, un peu d'histoire... et bien d'autres informations.

La médiathèque nous a fait l'honneur de le mettre en prêt, n'hésitez pas à aller le consulter !



SORTIE AU LAC DE MONTRIOND

Les élèves de Moyenne et Grande Sections se sont rendus au Lac de Montriond le 13 juin dernier. Le matin ils ont randonnée autour du lac tout en répondant à un questionnaire sur le paysage et les activités de montagne. L'après-midi ils ont pu profiter de l'aire de jeux ainsi que de divers petits ateliers sportifs et ludiques.



UNE NUIT AU REFUGE DE MAYÈRES

Après plusieurs reports pour cause d'orages, les CM1 ont finalement eu le plaisir de passer une nuit inoubliable au refuge de Mayères, au-dessus de Sallanches, face au Mont Blanc.

Une accompagnatrice en moyenne montagne nous a guidés pendant ces deux jours et nous a expliqué plein de choses sur la faune et la flore de la montagne. Nous avons même adopté des criquets et des sauterelles !

Le soir, les gardiens nous avaient préparé un délicieux repas et le lendemain, un incroyable petit-déjeuner.

Le deuxième jour, nous avons continué la randonnée jusqu'à la crête des Saix pour redescendre par les refuges de Doran... une sacrée balade !

Nous sommes rentrés fatigués mais les yeux remplis de belles images et le cœur plein de souvenirs.

Ce projet a été financé par la mairie, l'APE et l'ASCEPJ. Un grand merci à eux !



RANDONNÉE MUSICALE

« ÉCOUTE, MARCHÉ ET RÊVE »

Voici également des photos de la randonnée musicale Écoute, Marche et Rêve durant laquelle les élèves ont parcouru le village à pieds tout en découvrant différents musiciens et instruments le long du chemin. Les élèves ont pu écouter des chansons bien connues jouées à l'accordéon, à la trompette ou encore à la guitare. Leur périple s'est terminé au château avec un concert festif rassemblant tous les musiciens.



École des Roguet

Une année en croisière autour du monde!



Cette année, les élèves de l'école des Roguet ont embarqué pour une grande croisière autour du monde! Tout au long de l'année, ils ont suivi avec passion le Vendée Globe, découvrant les océans, les continents et les valeurs du dépassement de soi à travers les skippers et leurs aventures.

Les activités sportives et culturelles n'ont pas manqué: un cycle de ski de fond à Plaine Joux a permis à chacun de goûter aux plaisirs de la glisse en pleine nature, et un cycle piscine a offert aux élèves l'occasion de progresser dans l'eau, d'apprendre à nager et de développer confiance et aisance aquatique.



Les élèves ont également partagé de beaux moments avec les autres classes uniques du secteur: sortie cinéma pour le film Léo sur Léonard de Vinci, randonnée musicale avec l'école du Chef-Lieu, et plusieurs après-midi à la médiathèque, après une descente à pied par les sentiers depuis l'école.

Une année riche en découvertes, en partages et en émotions, placée sous le signe de la curiosité, du dépassement de soi et de l'ouverture sur le monde!



ESCAPADE AU PARC DES OISEAUX: DEUX JOURS AUX COULEURS DU MONDE

Moment fort de l'année, le voyage scolaire de deux jours au Parc des Oiseaux a transporté les élèves dans un véritable tour du monde... sans quitter la France! Hébergés sur place, les enfants ont découvert une incroyable diversité d'espèces venues des cinq continents: perroquets, flamants roses, pélicans, rapaces et même des bébés wallaby.

Ils ont pu observer les animaux de près et assister à un magnifique spectacle, qui a marqué les esprits. Les élèves sont revenus émerveillés, avec des souvenirs plein la tête et l'envie d'en apprendre encore davantage.



Nos petits pouces

« QUOI DE NEUF CHEZ NOS PETITS POUCES »

Ouverte depuis 10 ans, la micro-crèche « NOS PETITS POUCES », installée dans les anciens locaux de l'école maternelle, accueille au quotidien des enfants de 10 semaines à 4 ans dans un environnement chaleureux, sécurisé et propice à leur épanouissement. Forte d'une capacité d'accueil restreinte à 12 enfants, la micro-crèche offre un accompagnement individualisé et une écoute attentive à chaque famille.

UNE STRUCTURE À TAILLE HUMAINE :

L'effectif réduit permet à l'équipe de professionnels de la petite enfance de créer une relation privilégiée avec chaque enfant. Cette proximité favorise un climat de confiance et facilite la transition entre la maison et la crèche.

Chaque journée est pensée pour respecter le rythme, la personnalité de chacun et observer les différents besoins de l'enfant et de sa famille.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE CENTRE SUR L'ÉVEIL ET L'AUTONOMIE :

Chez NOS PETITS POUCES : l'enfant joue, découvre, expérimente. L'apprentissage se fait par la participation active, le partage, la complicité.

L'enfant s'éveille à la curiosité et gagne en confiance en lui.

UN ENVIRONNEMENT SÉCURISANT ET UNE ÉQUIPE ENGAGÉE :

Notre équipe œuvre par sa présence bienveillante et rassurante afin d'accompagner chaque enfant de façon individuelle dans son propre développement en tenant compte de son environnement social et familial.

Les locaux spacieux et lumineux ont été aménagés pour favoriser le bien-être dans chaque espace et proposer l'itinérance ludique. Un suivi régulier, des échanges quotidiens et une communication transparente assurent une continuité entre la famille et la structure soutenant les parents dans leur rôle éducatif.



CHEZ NOS PETITS POUCES, DES PROJETS DIFFÉRENTS CHAQUE ANNÉE :

- La semaine du goût, la semaine de la Petite Enfance, la fête de la musique, le carnaval, les ateliers culinaires, la fête des parents, le goûter de Noël, la kermesse...
- Les sorties extérieures telles que : la ferme d'Arenthon, la ferme de Chosal, les pique-niques, le Hameau du Père Noël, le grand parc d'Andilly...
- Des partenariats avec les associations de PERS-JUSSY comme la médiathèque, l'école de musique et la chorale ARC-EN-CIEL...

ET DE NOMBREUX PROJETS POUR 2026 :

- L'aménagement de notre espace extérieur avec une nouvelle structure de motricité, possible grâce à l'agrandissement de notre jardin réalisé par la mairie lors des travaux de rénovation du bâtiment mairie. (un grand merci à la municipalité pour son écoute et son soutien)
- La réalisation d'un potager et d'un espace à la découverte des sens.
- Un nouveau partenariat avec Fasil'ART et une intervenante musicale à la crèche

NOS PETITS POUCES...
une micro-crèche où
il fait bon GRANDIR!



Service Enfance Jeunesse de Pers-Jussy

Une année 2025 riche en découvertes !

L'année 2025 a été haute en couleurs pour le Service Enfance Jeunesse de Pers-Jussy !

Les équipes d'animation ont proposé aux enfants un programme varié, créatif et toujours rempli de bonne humeur.

DES VACANCES PLACÉES SOUS LE SIGNE DE L'IMAGINAIRE, DE LA NATURE ET DE LA FÊTE

→ Vacances de février : le centre de loisirs s'est plongé dans l'univers des Minions. Entre rires, jeux et activités hautes en couleurs, l'ambiance était au rendez-vous.

→ Vacances d'avril : un retour à la nature avec le thème du jardin, où plantations, constructions végétales et découvertes environnementales ont rythmé la semaine.

→ Vacances de juillet : un programme estival autour de la gourmandise et de la fiesta, mélangeant ateliers culinaires, jeux dynamiques et moments conviviaux.

→ Vacances d'octobre : les enfants ont exploré la vie sauvage avec le thème des animaux de la forêt. Bricolages, jeux sensoriels et sorties nature ont permis de découvrir cet univers fascinant.

UN MINI-SÉJOUR INOUBLIABLE À SAMOËNS

Du 25 au 28 août, les enfants de 6 à 9 ans ont participé à un mini-séjour à Samoëns. Activités de plein air, découvertes en montagne et aventures collectives ont marqué ces quelques jours riches en souvenirs.



UNE ÉQUIPE RENFORCÉE POUR LA RENTRÉE

Depuis septembre, le service a accueilli quatre nouveaux animateurs. L'équipe d'animation pour cette année 2025-2026 est composée de : Sabine, Justine, Noémie, Kylian, Amélie, Nicolas, Aurore, Élodie et Sonia.

Nouveauté dans la direction : Bastien prend la relève, accompagné de Virginie.



Contact :
Mail : sej@mairie-pers-jussy.fr
Tel : 04 50 82 54 12 et 07 86 55 56 13



De gauche à droite : (En Haut) Nicolas, Kylian, Bastien - (Au Milieu) Aurore, Noémie, Justine, Sabine (En Bas) Virginie, Amélie, Élodie

LE SECTEUR JEUNES DE PERS-JUSSY : UNE BELLE ANNÉE 2025 PLEINE D'ÉNERGIE !

Cette année encore, le Secteur Jeunes a vécu de nombreux moments forts !

Au fil des vacances, les jeunes ont pu profiter d'activités variées, créatives et sportives, toujours dans la bonne humeur.

En février, la colo neige à Vallorcine a offert un grand bol d'air : glisse, jeux dans la neige et montée à l'Aiguille du Midi pour admirer un panorama incroyable... des souvenirs qui resteront longtemps en tête !

L'été a également été marqué par un mini-séjour à Lyon, où les jeunes ont découvert la ville, ses monuments et le passionnant Musée du Cinéma et de la Miniature.

Tout au long de l'année, ils se sont aussi investis dans la vie de la commune : Nettoyage du village, service lors du repas des aînés, et création de jolies fleurs en papier offertes dans les colis des seniors.





L'Association des parents d'élèves de Pers-Jussy est composée de parents et familles bénévoles souhaitant s'investir dans la vie des Écoles de Pers-Jussy (École Émile Rosset et École des Roquets).

Les bénévoles proposent tout au long de l'année scolaire des événements et des ventes permettant de récolter des fonds : Loto, Marché aux fleurs, Fête des Écoles, Halloween party, Marché de Noël...

Les recettes permettent ainsi de financer les projets pédagogiques des Écoles de Pers-Jussy dont les enfants pourront bénéficier (classe verte, ski de fond, cinéma...)

L'Association est ouverte à toute personne souhaitant s'investir et prêter main-forte : parents, grands-parents, amis...



en haut, de gauche à droite : Laurent, Paloma, Élodie, Pauline
en bas, de gauche à droite : Marina, Vincent



Mail : ape.persjussy@gmail.com
Facebook : APE Pers-Jussy
Instagram : [apepersjussy](https://www.instagram.com/apepersjussy)

Cantine Scolaire

La préfecture a acté la déclaration de dissolution de l'association de la cantine scolaire, décision prise le 29 avril 2025 en Assemblée Générale Extraordinaire. Ce qui a notamment eu pour conséquence le licenciement des 17 salarié-ees de l'association.



Effectivement, notre association employait 17 salarié-ees à temps partiel. 17 salarié-ees occupés à cuisiner des produits frais le matin pour le déjeuner des enfants de la commune, les accompagner sur le chemin de l'école, les surveiller et les aider en cas de besoin. Elles, ils étaient donc 17 :

- Christelle, Clara et Solène de 6h45 à 14h30 en cuisine et au ménage de la salle communale,
- Isabelle, Séverine, Charlotte, Sylvie, Sabine et Élodie pour gérer les grands du primaire,

- Virginie, Marie-Laure, Bastien, Amélie, Aurore, Nicolas et Mike pour prendre soin des petits de maternelle,
- Christine pour remplacer les absents-es, gérer l'administratif et organiser les manifestations.

Dès janvier 2025 nous avons su que la subvention de la mairie, les bénéfices des manifestations et les revenus des repas au quotient familial, ne seraient pas suffisants pour tenir jusqu'à la rentrée suivante. Aussi, nous avons, la mort dans l'âme, choisi de dissoudre l'association en respectant toutes nos obligations légales.

Après clôture, il restait la somme de 1121,87 €. Nous avons, comme exigé par les statuts de l'association, divisé ce reliquat entre l'APE et l'ASCEPJ (associations des écoles de Pers-Jussy).

Pour clore ce dernier article, **l'association remercie tous les membres, ainsi que tous les acteurs et actrices, qui depuis 1957 ont permis à cette association de vivre et de finir dignement.**



Médiathèque municipale « La Parenthèse »

La médiathèque municipale la Parenthèse continue son évolution pour toujours correspondre à vos attentes ! Avec une constante : la gratuité de tous les services, emprunt des documents comme animations, pour garantir une totale égalité d'accès.

Pour réellement permettre à toutes et tous de profiter de la médiathèque, nous proposons désormais un service de portage à domicile. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez-nous par téléphone ou demandez à un proche de nous contacter, nous prendrons rendez-vous pour vous apporter les livres dont vous rêvez parmi les collections de plus de 8 000 documents.

La Parenthèse c'est également de nombreuses animations, comme par exemple en 2025 : des escape games, des contes en tandem avec la Roue (qui) tourne, une projection de film dans le cadre de Chemin des toiles, des contes de Noël...



Et un programme régulier composé d'histoires pour les petits (sur place et en crèche), d'ateliers créatifs variés, d'expositions, d'un cercle de lecture... Ainsi qu'une moyenne de 130 accueils de groupes par an et une permanence lors des repas du Petit Bonheur (et oui, la médiathèque fonctionne aussi en dehors des ouvertures « grand public » !)

Commune de Pers-Jussy
Médiathèque LA PARENTHÈSE

Vous ne pouvez pas venir à la bibliothèque ?

La bibliothèque vient chez vous !

SERVICE DE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Mode d'emploi

- 1 Vous ne pouvez pas vous déplacer, provisoirement ou à long terme
- 2 Vous contactez directement la bibliothèque, ou demandez à un proche de le faire
- 3 Nous déterminons ensemble comment fonctionner selon vos besoins : choix des livres, fréquence des visites...
- 4 Vous pouvez à nouveau lire vos livres préférés !

Le prêt de livres audio, avec ou sans lecteur, est également possible.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'énergie et la créativité de l'équipe bénévole 2025, toujours fidèle au poste : Anne-Marie, Agnès, Béatrice, Claude, Danièle, Elisabetta, Isabelle, Isabelle, Laurence, Nicole et Patrice. Le tout en collaboration avec Marie.

Et bien sûr un grand merci aux 1331 inscrits qui font vivre la Parenthèse !

LA PARENTHÈSE

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi : 15h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 15h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h

TÉL. : 04 50 50 05 56

95, route de l'Église

MAIL :

mediatheque@mairie-pers-jussy.fr

FACEBOOK :

La Parenthèse Pers-Jussy

PORTAIL :

persjussy.bibenligne.fr

Et notre application Mobile **BIB EN POCHE**
disponible sur iOS et Android



L'Association A.I.M.E. (ex A.N.S.M.F.I.S) créée en 1981 à Pers-Jussy poursuit son œuvre auprès des enfants défavorisés de L'Inde du sud, Madagascar et du Tchad.

L'association A. I. M. E. (ex ANSMFIS) fut créée il y a 44 ans à PERS-JUSSY par Monsieur Jean DELATTRE de Reignier et Madame Marie-Jo BORNAND de Pers-Jussy décédée en septembre dernier.



Marie-Jo lors d'un voyage en Inde en 2005

Nous avons effectué de nombreux voyages avec elle pour nous rendre dans nos centres en Inde du Sud et Madagascar et continuer notre travail de prise en charge de l'éducation d'enfants défavorisés.

Nos sœurs franciscaines dont le siège est à Blois, toute notre petite équipe de bénévoles et tous les très nombreux enfants et leurs familles qui ont été aidés, remercions Marie-Jo pour sa grande générosité et tout le travail effectué !

Grâce aux fonds que nous transmettons aux centres tout au long de l'année ce sont environ 300 enfants et étudiants dont la vie est changée grâce à la scolarité et aux bons résultats obtenus par les élèves.

Cette année encore nous avons mené plusieurs actions locales pour collecter des fonds et aller au contact de généreuses personnes désireuses de contribuer à soutenir la cause des enfants :

- **BROCANTES** de SAVIGNY, BONNEVILLE, LA ROCHE SUR FORON et CORNIER
- **MARCHÉS DE NOËL** à l'Hôpital de REIGNIER ainsi qu'à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY.
- **CONCERT** à l'ÉGLISE DE REIGNIER le 14 DÉCEMBRE offert par les 60 choristes de la chorale du CHABLE.

Jocelyne BURNIER Présidente



**UN PARRAINAGE SE FAIT PAR DON MENSUEL
DE 20 € QUI CORRESPOND À 6,80 €
APRÈS DÉDUCTION FISCALE**

Association « AIME »

BP 107 - 74 804 La Roche-sur-Foron
Siège social : 1815, Route de Reignier
74 930 Pers-Jussy

Mail : contact.association.aime@gmail.com
<https://association-aime.fr/>



Visitez notre site pour connaître et soutenir notre action, ou nous rejoindre, ou devenir donateur !

Le Petit Bonheur

NOTRE MISSION EST SIMPLE :

Créer un espace convivial où chacun peut se retrouver, partager un repas et profiter d'un moment de détente à travers des jeux variés.

Nous accueillons toutes les personnes qui souhaitent tisser de nouveaux liens ou simplement passer un moment agréable dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Que vous veniez seul, en famille, vous trouverez au Petit Bonheur un endroit où l'on prend le temps de s'écouter, de rire et de partager.

Chaque rencontre par un repas convivial, préparé avec soin, suivi d'un temps de jeux de société, jeux collectifs ou animation ludiques adaptés à tous les âges.

NOTRE OBJECTIF :

Favoriser la rencontre, la solidarité et la joie de vivre grâce à des activités simples mais essentielles.

Rejoignez-nous et venez vivre un moment chaleureux au cœur du Petit Bonheur. Ici, chacun a sa place.



C'est Noël !



Ce jour-là, on danse.



L'équipe d'accueil



Je coupe et j'en rejoue



Les méninges chauffent



*Sets de tables peints
par nos peintres amateurs*

Contact :
Christine : 06 13 08 50 26

La Chorale Arc-en-Ciel



Le « Chœur d'Hommes » du Semnoz a rejoint notre chorale le 1^{er} décembre en l'Église d'Arthaz, pour un concert au profit de « L'ASEMS » (association savoyarde d'entraide à M'Boro Sénégal)



Une soirée festive au cours de laquelle les Choristes laissaient libre cours à leur inspiration pour divertir l'Assemblée.



Toujours sans neige, nous avons laissé les raquettes à la maison. Profitant malgré tout du soleil, nous avons pique-niqué à Trécourt au pied du Mont Forchat, après une petite randonnée au-dessus du Col des Moises.



Pour clôturer une année de travail, un concert le 14 juin en l'Église de Pers-Jussy avec « Les Copains de l'Harmonica » de Thyez.



Avant la reprise, une sortie détente au cours de laquelle nous avons visité le musée du « Bois et de la Forêt » à Montremont (Thônes). Puis déjeuner au col des Ânes. Le soleil manquait un peu mais n'a pas entamé la bonne humeur des Choristes.

Chorale Arc-en-Ciel
Thérèse VACHOUX
Mail : theresevachoux@yahoo.fr
Tél. : 04 50 94 50 40



VIE ASSOCIATIVE



Cinq collectes ont été organisées sur 2025 soit **337 donneurs** dont **25 nouveaux**.

Pour éviter l'attente des donneurs et respecter les gestes barrières, vous devez, avant de venir, réserver votre créneau horaire de passage sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

QUELLES SONT LES CONDITIONS GÉNÉRALES POUR DONNER VOTRE SANG ?

- Être âgé de 18 à 70 ans révolus
- Être en bonne santé
- Peser au moins 50 kg.
- Vous pouvez donner jusqu'à 6 fois/an pour un homme et jusqu'à 4 fois/an pour une femme

Le sang est irremplaçable et sa durée de vie est limitée (42 jours pour les globules rouges et seulement 7 jours pour les plaquettes), ce qui implique la nécessité de donner tout au long de l'année. Pour faciliter le don du sang, tout en garantissant la sécurité des receveurs, **les critères de sélection des donneurs s'assouplissent**.

AGENDA 2026

- Jeudi 19 février
- Mardi 21 avril
- Jeudi 25 juin
- jeudi 20 août
- lundi 26 octobre
- lundi 21 décembre

Salle communale de Pers-Jussy de 15h30 à 19h.

Retrouvez ces dates sur la page Facebook :
Don du sang - Pers-Jussy

DANS LA MESURE DU POSSIBLE ET DANS UN ESPRIT DE CONVIVIALITÉ, UN REPAS VOUS EST SERVI PAR L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES: MARIE-CLAUDE, FRANÇOIS, CARINE, MADELINE, GISELE, DOMINIQUE ET NADÈGE.

DONNER SON SANG, C'EST PLUS SIMPLE DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

CE QUI A CHANGÉ :

- **Tatouages et piercings :** le délai passe de 4 à 2 mois
- **Actes médicaux invasifs** (acupuncture, mésothérapie, endoscopie...): le délai est réduit à 2 mois
- **Implantologie dentaire avec substituts osseux :** elle ne constitue plus une contre-indication au don du sang
- **Hémochromatose génétique :** les personnes concernées peuvent désormais donner directement en collecte, sans passer par 5 saignées hospitalières.

Le questionnaire médical a lui aussi été actualisé afin de mieux évaluer les risques éventuels pour le receveur et de garantir la qualité du produit sanguin.

POURQUOI CES CHANGEMENTS ?

Plus d'inclusivité, plus de donneurs, plus de vies sauvées.

EN 1 HEURE,
VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !



Hémorragies,
accouchements
difficiles...



Cancers
(Leucémie,
Lymphome...)



Maladies génétiques,
déficits immunitaires...



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



Le comité des fêtes

Toutes les manifestations dans le vert et avec le beau temps, une très belle année 2025...

La saison du comité des fêtes démarre par l'illumination du sapin et la venue du père Noël fin décembre 2024. Pour cette 4^{ème} édition nous avons proposé la tartiflette pour aider à faire passer le délicieux vin chaud. Toujours autant d'étoiles dans les yeux des enfants avec l'arrivée du père Noël accompagné bien sûr de l'âne de Philippe. Une bien belle soirée.

S'enchaîne ensuite une participation à la buvette de la journée de la terre et nous voilà en été avec la soirée festive et le traditionnel feu d'artifice. La aussi une belle réussite, une ambiance conviviale où les gens de PERS-JUSSY aiment à se retrouver pour partager un bon moment, déguster les fameuses frites du Comité et bien sûr s'amuser au rythme de Sound Sowers.

Bien entendu, la grosse manifestation reste notre fête de la Batteuse qui encore cette année a été victime de son succès. En effet nous avons une météo parfaite, et comme bien souvent dans ce cas nous avons dû refuser du monde pour le repas de midi.



Rien de faux dans la déco...



Quand on vous dit qu'on mange bien à la Batteuse.



La team des tartines, encore un délice de la Batteuse...



Les oubliés de la fête, l'équipe du foot aux parkings...



Retour dans le passé, on s'y croirait...



Les travailleurs de l'ombre, un poste essentiel.



C'est une situation délicate, difficile à gérer et ce n'est jamais une décision facile à prendre, mais nous sommes obligés de le faire. Avec un engagement sans faille de nos bénévoles et un peu de diplomatie, on arrive tant bien que mal à satisfaire tout le monde, mais ce n'est pas simple. L'essentiel à la fin c'est que sur les 2052 convives servis le midi, tous nous disent que c'est super bon et qu'ils sont admiratifs de notre organisation, et ce genre de compliment, c'est évidemment le carburant du bénévole...

Il ne faut pas oublier non plus que la fête ce n'est pas que l'organisation des repas (un gros morceau quand même), mais c'est bien sur le travail de démonstration du matériel tout l'après-midi, les buvettes qui cette année ont particulièrement « carburé », mais aussi les diverses ventes et fabrications (bugnes, pains, tartines, rissoles...).

Pour résumer, un grand coup de chapeau à nos 250 bénévoles qui se mobilisent pour que cette fête soit belle et que le public revienne d'année en année.



Une petite louche et la gamelle est remplie...



Le service de la soupe, prudence c'est très chaud...

Le brassage de la soupe, un dur labeur qui dure 14h.

INFOS PRATIQUES

Location de tables: Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57) le vendredi soir 18h30.

Prêt de matériel: Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57)

Nous vous donnons tous rendez-vous le 30 août 2026
pour la 43^e FÊTE DE LA BATTEUSE.

L'association COURT#CIRCUIT (C#C) a pour objet, au travers d'activités environnementales, de favoriser et d'inciter à un mode de vie plus sobre énergétiquement, par des actions bénévoles, locales et solidaires.

SUR LES CHEMINS...

Le recensement des chemins de Pers-Jussy ayant été finalisé en 2024, l'association s'est essentiellement concentrée en 2025 sur des actions visant à « faire vivre » nos sentiers. Pour cela, C#C a balisé une nouvelle boucle autour du cœur de Pers-Jussy : la boucle jaune, qui s'ajoute aux boucles rouge et rose balisées en 2024.

Durant l'année, cette nouvelle boucle, avec un balisage réalisé sur ardoises, a été le support de plusieurs manifestations :

- Lors de la Journée de la terre en avril, avec des promenades sur le thème « découverte des plantes comestibles » animées par C#C.
- En juin, pour la fête de la musique, avec une balade musicale organisée par l'ACSPJ (Association Culturelle et Sportive de Pers-Jussy) pour les maternelles, les grands de l'élémentaire s'étant quant à eux rendus au Châtelard par d'autres chemins. Les enfants ont ainsi pu découvrir le village, dans la bonne humeur et au rythme de la musique de bénévoles musiciens de l'ACSPJ.
- En septembre lors des journées du patrimoine, pour porter le concours d'épouvantails lancé par les Amis de Pers-Jussy, qui a connu un grand succès. C#C a soutenu cet événement en diffusant l'information, en entretenant le sentier, en aidant aux installations/désinstallations des 23 œuvres... et en réalisant son propre épouvantail « Aubépine la randonneuse » !



Aubépine la randonneuse,
Concours d'Épouvantails 2025

Les activités de COURT#CIRCUIT sont publiées sur Pers-Jussy clic, et affichées sur le panneau lumineux ainsi qu'à la médiathèque. Elles sont également envoyées par e-mails à notre liste de diffusion, sur laquelle vous pouvez vous inscrire.

Si vous souhaitez participer aux activités, que vous avez un verger, un vieux pressoir, n'hésitez pas à nous contacter...

POUR NOUS JOINDRE : @mail : contact@courtcircuit.net
Mobile : 06 32 60 65 23



Yoga au Château,
le long de la Boucle jaune
le 11 octobre 2025
pour Octobre Rose.

Enfin, à l'occasion des manifestations Octobre Rose organisées par la commune le 11 octobre, s'y sont déroulées deux sorties « Balade & Yoga » encadrées bénévolement par Émilie Brdar et Carine Fauvain, professeures de Yoga à Arbusigny et Reignier. Avec 40 participants, 295 € ont été récoltés au profit des Fées Roses du CHAL qui œuvrent au bien-être des personnes atteintes d'un cancer du sein.



Yoga & Balade d'été au Bois de Mabey, le 21 juin 2025

Fin juin, une autre sortie Balade & Yoga encadrée par Émilie Brdar a également été organisée sur les sentiers du Bois de Mabey. Très appréciée, cette sortie sera réitérée sur d'autres sentiers les 21 mars et 13 juin 2026. D'autres sorties, sur d'autres thèmes, seront également proposées en cours d'année sur les différents chemins de Pers-Jussy.

Le projet de balisage d'un itinéraire bleu est par ailleurs en cours, pour relier le parking de la boulangerie du Beule à la Z.I. des Contamines, sans passer par la grande route. L'objectif est de continuer à promouvoir autant que possible la marche pour les déplacements locaux dans le village et en direction des communes aux alentours.

DU CÔTÉ DES VERGERS...

En 2025, C#C a reconduit sa Fête des vieux pressoirs. Après Ornex en 2022, Lasnéz en 2023 et le chef-lieu au Château en 2024, nous avons mis en lumière le magnifique pressoir au socle de pierre de Roger Tissot, qui nous a accueillis cette année au hameau de Loisinges.



Journée des Vieux Pressoirs 2025
chez Roger Tissot,
au hameau de Loisinges

À cette occasion, 1350 kg de fruits ramassés sur la commune par les bénévoles ou apportés par des propriétaires ont été pressés. Quelque 450 litres de jus ont été distribués lors d'une journée conviviale ouverte au public. À cette occasion, un repas partagé en extérieur a rendu cette journée encore plus chaleureuse.

En 2026, cette fête sera reconduite dans l'un de nos hameaux.

Une journée « taille et entretien des vieux arbres fruitiers » sera par ailleurs organisée le samedi 7 mars 2026 à Ornex, sur inscription, avec l'objectif de partager les savoir-faire entre habitants de la commune.

Les amis de Pers-Jussy

À l'occasion de la Fête du Patrimoine 2025, les Amis de Pers-Jussy ont une fois de plus contribué à l'animation de la commune avec cette année l'organisation d'un concours d'épouvantails. Cette idée a séduit de nombreux habitants, des associations ou encore les enfants des écoles qui se sont prêtés au jeu et ont fait preuve d'une belle imagination pour créer des personnages farfelus, insolites et poétiques. Rassemblés dès le vendredi dans la grange du château mise à disposition par la Mairie, les 23 « concurrents » ont été disposés le samedi par les Amis de Pers-Jussy et plusieurs bénévoles tout au long du « circuit jaune » tracé par l'association Court#Circuit autour du centre-bourg. Dès dimanche matin plus de 200 personnes, tous âges confondus, se sont rendues au château où, après avoir pu s'informer sur notre association ainsi que sur l'histoire des épouvantails, elles se sont lancées à la découverte des épouvantails, puis sont revenues voter pour leurs favoris.



Cette animation est bien entendu venue s'ajouter à nos retrouvailles habituelles autour du four à pain, ballade pédestre suivie du traditionnel pique-nique, « opération tartines » au Four à Pain dans le cadre de la Fête de la batteuse, soirée châtaignes animée par Katia et Simon, théâtre...



Mais la vocation de notre association est d'abord de **mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine de Pers-Jussy « sous toutes ses formes »**. Au-delà de nos bulletins trimestriels, maintenant tous digitalisés, de nombreuses archives papiers ont été classées par thèmes : reste à les mettre à disposition du public. Pour ce faire **nous avons pour projet de réaliser un site web** où chacun pourrait, en plus de prendre connaissance de nos activités, consulter le contenu de tous ces bulletins ainsi que des thèmes recensés dans nos archives avec la liste des articles que renferme chaque thème (et peut-être plus tard le contenu même de ces articles...)

Mais nous manquons de compétences pour réaliser ce projet. **Nous appelons donc tous les habitants (et au-delà) à nous aider à trouver un prestataire capable de réaliser ce site, à un prix raisonnable si possible. Nous recherchons aussi bien entendu des bénévoles qui pourront ensuite contribuer à son alimentation, et d'une manière plus générale à la vie de notre association.**

Nous pourrions en parler plus avant lors de **notre prochaine Assemblée Générale le 6 mars au Diapason.**

LES AMIS DE PERS-JUSSY

55 Chemin des Écoles

Jacques CAMBON - Tél. 06 42 27 66 13

Vincent PLUTINO - 06 24 54 16 71

Solange CHASSOT - Tél. 06 84 96 80 87

Mail : amispersjussy@orange.fr

La Liane France Afrique

Les nouvelles



L'activité de La Liane à Saint-Louis du Sénégal se poursuit avec nos actions en faveur des jeunes en grande difficulté et des femmes isolées. La Maison des enfants, la Maison et l'Atelier des Femmes fonctionnent à plein régime.

Durant l'année 2024, 49 enfants ont été hébergés (21 filles et 28 garçons), 420 ont été pris en charge pour l'inscription scolaire (5 au jardin d'enfants, 140 au primaire, 187 au collège, 93 au lycée). La crèche a accueilli jusqu'à 15 enfants.

24 chambres ont été louées en ville afin d'héberger des femmes isolées avec leurs enfants, 9 femmes ont perçu des pensions alimentaires, 268 ont été reçues par l'équipe de la Maison des femmes pour des violences sexuelles, conjugales, économiques, dont 29 mineures.

Nous avons dû faire face à des changements dans notre équipe sur place : Claude, fondatrice de La Liane va quitter Saint-Louis pour des raisons de santé, et partage maintenant la direction avec Sophie qui devrait lui succéder, secondée par Luc. Tous sont bénévoles, seul le personnel sénégalais (éducateurs, psychologue, sociologue, infirmier, cuisinière...) est salarié.

LA LIANE FRANCE AFRIQUE RHÔNE ALPES

55, chemin des écoles - PERS-JUSSY

Solange Chassot

Tél. 06 84 96 80 87

Mail : laliane74@laposte.net

<https://laliane74.wixsite.com/rhonealpes>

À Pers-Jussy nous avons réussi à remettre en route **notre Fête Sénégalaise qui a accueilli dans la Salle Communale plus de 110 convives**. Nous avons eu quelques frayeurs au niveau de la préparation, deux piliers de notre équipe, Patrick et Jacques, étant « hors service » suite à des opérations chirurgicales. Mais la relève en cuisine a été brillamment assurée par Sylvie, Christophe et Xavier : les participants ont pu déguster un sauté de bœuf aux haricots « niébés », suivi d'un dessert très populaire le M'bouraké, qui ont été unanimement appréciés.

La musique de Souley et de ses amis, complétée par l'initiation à la danse par Jam'family, ont animé la suite de la soirée. La recette de cette fête, complétée par la vente d'artisanat et la tombola, qui doit beaucoup à Bébél, et nous a permis de contribuer significativement au financement de nos activités au Sénégal.

Nous continuons avec la participation à divers marchés de Noël et espérons reprendre en 2026, peut-être sous des formes un peu différentes.



Ce sera à vous de nous le dire lors de notre prochaine Assemblée Générale, le 20 mars au Diapason, où nous attendons de nouvelles « vocations » de bénévoles et donc de nouvelles compétences...

Habitat Seniors Pers-Jussy

Un lieu pour bien vieillir ensemble,
au cœur du village

1. L'ESPRIT DU PROJET

À Pers-Jussy, nous croyons qu'on ne vieillit pas seul, mais entouré. L'association Habitat Senior Pers-Jussy, née de la rencontre d'habitants bénévoles du village, imagine un lieu de vie à taille humaine, chaleureux et bien ancré dans la commune. Il ne s'agit pas d'un établissement, mais d'un habitat partagé, inspiré des béguinages d'autrefois: un ensemble d'une douzaine de logements confortables, chacun indépendant, reliés par des espaces communs pour se retrouver, partager un repas, jardiner, bricoler ou simplement discuter.

2. VIVRE ENSEMBLE, SANS RENONCER À L'AUTONOMIE

Ce projet s'adresse à des personnes âgées autonomes qui souhaitent rester actrices de leur vie, dans un cadre sécurisant et bienveillant. Chaque habitant garde son chez-soi, mais profite d'un voisinage attentif, d'un environnement paisible et d'une vraie présence humaine au quotidien.

Ici, la solidarité se vit naturellement: on s'entraide, on échange, on se connaît.

3. UN LIEU OUVERT SUR LE VILLAGE

Notre souhait est que ce lieu soit pleinement intégré à la vie du village: un lieu vivant, ouvert et accueillant, qui fait le lien entre les générations. Des repas partagés et des moments culturels pourront être organisés avec les associations, les écoles et les habitants.

4. POURQUOI À PERS-JUSSY ?

Pers-Jussy est un village où l'on se connaît, où l'on s'entraide, où la vie associative est riche. Beaucoup d'habitants expriment le souhait de pouvoir vieillir ici, dans ce cadre familial et amical, entourés des visages qu'ils connaissent.

Créer un habitat partagé à Pers-Jussy, c'est prolonger cette tradition d'entraide, tout en préparant l'avenir avec humanité et respect. C'est permettre aux anciens de rester au cœur du village, et aux jeunes de rester proches de ceux qui ont fait vivre ce territoire.



Wilma Doedens (Secrétaire) - Johan Kemna (Trésorier)
Paola Deschaux (Présidente)

5. OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Nous sommes aujourd'hui en phase exploratoire: à l'écoute des habitants, à la recherche de partenaires et de solutions concrètes pour que ce rêve devienne réalité. Notre objectif est de voir les premiers habitants s'installer d'ici 3 à 5 ans.

6. ENSEMBLE, FAISONS GRANDIR CE PROJET

Nous souhaitons rassembler autour de nous les habitants, la commune, les associations, les artisans, les partenaires publics ou privés, et toutes les personnes qui croient que vieillir ensemble, c'est vivre mieux.

Chacun peut apporter son idée, son expérience, ou son soutien.

CONTACTS:

227 Route des Chênes - Pers-Jussy

04 50 85 24 93

Mail: habitatsejniors.pj74@gmail.com

Facebook: Habitat Seniors Pers-Jussy

« Ce projet, c'est notre façon d'inventer un bel âge à vivre ensemble,
ici, à Pers-Jussy. »

ADMR les Tourelles

L'ADMR est un réseau associatif à but non lucratif : à la tête de chaque association locale, à la tête des Fédérations départementales comme à la tête de l'Union nationale, on trouve des bénévoles. La très grande majorité de la clientèle est prise en charge par les Services Sociaux du Département qui est donc notre principal bailleur de fonds. Les ADMR locales doivent prendre en priorité les personnes que leur adressent ces services.

LES BÉNÉVOLES : LE CŒUR BATTANT DE L'ASSOCIATION

Les bénévoles sont bien plus que de simples volontaires ; ils sont les visages de l'accompagnement et de l'empathie au service des plus vulnérables sur notre territoire. Ils consacrent leur temps, leurs compétences et leur cœur pour aider nos concitoyens, que ce soit en apportant un soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, ou à leurs familles.

À l'ADMR, chaque bénévole choisit la mission qui lui convient le mieux et le temps qu'il souhaite lui consacrer. La diversité des missions ne manque pas et votre engagement peut faire la différence.

Ainsi vous pouvez choisir de vous investir dans les visites auprès des bénéficiaires pour évaluer leurs besoins ou simplement rompre leur isolement. Vous pouvez préférer gérer les demandes de prestations ou encore devenir référent qualité de l'association. Enfin, vous pouvez vous engager pour améliorer la qualité de vie au travail de nos salariés qui interviennent chaque jour à domicile en participant à la gestion des Ressources Humaines ou à la gestion des véhicules de service des salariés. Rejoignez-nous dans cette noble mission, car ensemble, nous pouvons accomplir davantage et rendre notre communauté plus solidaire que jamais. Les bénévoles sont au cœur de l'action de l'ADMR, nous leur adressons un immense merci pour leur dévouement et leur contribution. Grâce à eux, notre association continue à grandir et à renforcer le lien social en Haute-Savoie. Et pourquoi pas vous ?

LES SALARIÉS DE L'ADMR : AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT ET DE LA QUALITÉ DE VIE.

Au sein de l'association, nos salariés sont les piliers. Grâce à eux, les personnes les plus fragiles : personnes âgées ou en situation de handicap peuvent continuer à vivre à leur domicile en toute sérénité et sans rupture du lien social.

Nos Aides à domicile et nos Auxiliaires de Vie Sociale font intégralement partie des professions essentielles. Chaque jour ils apportent aide, soin ou accompagnement au domicile des personnes ou patients pris en charge par une association ADMR. Leur expertise, leur dévouement et leur professionnalisme sont au cœur de la réussite de notre mission. Au-delà de leur compétence technique, ils sont les personnes de confiance vers lesquelles nos bénéficiaires se tournent pour obtenir de l'aide et du réconfort.

Enfin, l'ADMR s'engage à offrir à ses salariés des conditions de travail optimales, un environnement de soutien et des opportunités de développement professionnel grâce à notre catalogue de formations. Nous croyons que le bien-être de nos salariés est essentiel pour qu'ils puissent fournir un soutien de qualité à nos bénéficiaires.

Notre association recherche de nouveaux talents pour renforcer notre équipe. Si vous partagez notre engagement envers le bien-être de la communauté et la qualité des services, nous vous invitons à explorer les opportunités de carrière au sein de l'ADMR « Les Tourelles ».

LES BÉNÉFICIAIRES : NOS CLIENTS

ADMR « Les Tourelles » : Soutien et accompagnement pour tous, à tous les stades de la vie. Dans une ADMR, les bénéficiaires sont au cœur de notre mission. Nous sommes là pour fournir des soins et un soutien de qualité à tous ceux qui en ont besoin, quel que soit leur âge ou leur situation de vie.

Nos services sont destinés aux personnes âgées mais pas seulement ! Nous sommes là pour accompagner toutes les personnes qui requièrent un soutien à domicile ou tout autre service, de la naissance à la fin de vie.

Les avantages de faire appel à une ADMR sont nombreux.

➤ **Une assistance après hospitalisation :** Pour ceux qui sortent de l'hôpital, l'ADMR offre une assistance essentielle. Nous aidons nos bénéficiaires à récupérer plus rapidement et en toute sécurité, en veillant à ce qu'ils aient l'aide nécessaire à la maison.

➤ **Service et soins aux seniors :** Notre ADMR propose de l'aide au quotidien, et des activités sociales pour soutenir nos aînés et favoriser leur maintien à domicile.

➤ **Accompagnement du handicap :** Nous offrons un accompagnement personnalisé, une assistance à la mobilité et des activités adaptées pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

➤ **Portage/Livraison de repas à domicile :** Notre association n'a pas actuellement cette compétence que nous avons déléguée à l'association ADMR du Pays Rochois*. Celle-ci n'a pas toujours la possibilité de répondre aux demandes qui lui sont soumises.

➤ **Entretien des maisons :** Nous proposons des services d'aide-ménagère pour maintenir un environnement de vie propre, sûr et confortable pour nos bénéficiaires.

À l'ADMR, nous nous engageons à améliorer la qualité de vie de nos bénéficiaires, à favoriser leur indépendance et à leur offrir le soutien dont ils ont besoin pour vivre pleinement. Nous sommes fiers de servir nos bénéficiaires à chaque étape de leur parcours de vie et eux nous le rendent !

Bien entendu, nous ne pouvons prendre en charge un nouveau bénéficiaire que si nous disposons des ressources nécessaires. De même, nous ne pouvons pas prendre en charge des dossiers qui ne correspondraient pas à nos compétences : l'ADMR « Les Tourelles » est un Service d'Aide à Domicile (SAD) et ne peut pas donner de prestations de soins infirmiers. Les toilettes au lit ne peuvent normalement être assurées que par des Aides-soignantes sous le contrôle d'une Infirmière. C'est la mission des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Enfin, une ADMR a ses contraintes liées à la législation du travail, au nombre de ses intervenantes, à leurs compétences propres et au cadre national de l'Union des ADMR. Nous ne pouvons pas assurer un service sur mesure. Nous nous efforçons, dans la mesure de nos possibilités, de répondre au mieux à vos souhaits. Nous ne pouvons pas vous garantir que vous aurez toujours la même intervenante : elles ont droit aux vacances, elles peuvent tomber malades ou se trouver enceintes (pour les plus jeunes et c'est une joie pour nous) ou encore participer à des formations. L'ADMR a une politique de qualification maximale de ses personnels.

*ADMR du Pays Rochois :

169, av. Charles de Gaulle 74 800 LA ROCHE S/FORON
Tél. 04 50 25 62 08



pour tous, toute la vie, partout



147 Grande Rue 74930 Reignier
Tél. 04 50 95 15 32
accueil.lestourelles@fede74.admr.org



Mad'ag

Depuis maintenant cinq ans MAD'AG soutient ses deux partenaires malgaches qui accueillent des enfants et des jeunes très défavorisés. Grâce aux parrainages, aux dons et à nos différentes actions, ces enfants peuvent ainsi se bâtir un avenir meilleur en étant scolarisés, nourris et soignés, des besoins certes fondamentaux mais loin d'être accessibles dans de très nombreuses familles (et encore, quand ils en ont une !)

En 2025 : 9 nouveaux membres ont adhéré à MAD'AG dont six parrainent un ou plusieurs enfants, portant ainsi le nombre d'enfants soutenus à 88 (9 nouveaux en 2025). Précisons que souvent l'engagement des parrains-marraines ne se limite pas au versement des 20 € mensuels du parrainage mais qu'ils s'investissent dans nos différentes manifestations, rejoignant ainsi la belle dynamique de notre équipe de bénévoles.

ACTIONS 2025 DE MAD'AG

Récolte de Noix pour en faire de l'huile vendue au printemps. Un particulier a mis à notre disposition une noiseraie qu'il a fallu défricher, un travail énorme mais qui a permis une très bonne récolte.

Reconduction des manifestations habituelles : vide-greniers - vente de jouets de seconde main les 8 et 9 novembre - stand au marché de Noël de Pers-Jussy.

Le Bal Folk du 11 octobre : aux danseurs confirmés se sont mêlées des personnes venues découvrir les danses. Elles ont été séduites par l'ambiance simple et joyeuse. Deux groupes ont animé le bal gratuitement, l'un de la vallée verte (Les Farfolyons) l'autre de Bonneville (Brin de Bal).

Participation au concours d'épouvantail organisée par le Comité des Fêtes : Deux des membres se sont attelés à la création d'un épouvantail représentant un homme malgache de l'ethnie Betsileo (sud-est de Madagascar) avec le plaid et le chapeau, typiques de cette région.



Nos différentes actions permettent à MAD'AG de parrainer 10 enfants supplémentaires, d'assurer le relais lorsqu'un parrain est défaillant, de financer le prochain envoi de matériel par container en mai 2026, de continuer de soutenir la cantine et le fonctionnement de l'école primaire Ny Anjara Masoandroko (140 élèves), de financer des frais exceptionnels de santé des enfants...

VOYAGE À MADAGASCAR DE DOMINIQUE DEBIOLLE ET ANNIE VILLARI DU 18 MARS AU 5 MAI 2025

Elles sont allées rencontrer les enfants et les personnes qui s'en occupent, vérifier la bonne utilisation des dons, rapporter des épices dont l'excellent poivre et de l'artisanat malgache vendus au marché de Noël.

Depuis cette année, MAD'AG parraine des enfants dans un troisième centre, géré par les Sœurs Salésiennes de Don Bosco, à BETAFO à 250 km au Sud de la capitale. Ce centre comprend une école primaire mixte de 730 élèves, un centre de formation professionnelle, et une petite entreprise de couture. La région est belle, avec des champs à perte de vue mais cultivés par des journaliers corvéables et peu payés.



Leurs déplacements en taxi-brousse leur ont permis de constater le délabrement des routes qui empire d'année en année. Les problèmes récurrents de coupures d'électricité de plusieurs heures à plusieurs jours sont une réalité qui pousse les gens à l'exaspération.

À la demande du centre Ny Anjara Masoandroko (ma part de soleil) pour occuper les enfants du quartier le mercredi et pendant les vacances, nos voyageuses avaient apporté de la laine et des crochets. Un vrai succès ! les garçons et les filles se sont bousculés pour y participer. Leurs œuvres ont été exposées en fin d'année scolaire. **VOS DONS DE LAINE ET CROCHETS SONT LES BIENVENUS.**

Dans chaque centre, les jeunes nous disent combien c'est encourageant et motivant pour eux de se savoir soutenus depuis la France.



475 chemin de Chateaubert - 74 930 PERS-JUSSY
www.madagascar-apprendre-grandir.com
Mail : madag.association@gmail.com
Tél. : 06 17 08 63 63 - 06 68 28 00 33.



Mais quel pouvait bien être le thème de cette soirée ??

Pers-Jussy Danse

Cette année, pour finir en beauté la saison 2024-2025 de l'association Pers Jussy Danse, les participants à la soirée de gala du 10 mai 2025 ont eu le plaisir d'embarquer pour une croisière musicale particulièrement réussie : décor, tenues, choix musicaux ! La convivialité et surtout le plaisir de la danse étaient assurément au rendez-vous !

Cette soirée affichait complet quelques semaines avant !

LES ATOUTS de l'association de Pers-Jussy Danse, âgée de 28 ans, n'ont pas changé :

- Une professeure diplômée et expérimentée qui effectue sa 13^{ème} saison au sein de l'association,
- Une organisation annuelle de 33 cours qui favorise un apprentissage progressif et régulier :
 - 3 niveaux de cours,
 - Nombre de couples limité par cours,
 - Équilibre danseur/danseuse : lors des cours aucune danseuse attend sur le bord de la piste.
- Principales danses enseignées : Rock, Tango, Cha-cha-cha, Paso-doble, Valse, Fox-trot, Rumba, Valse lente
- Trois stages pour découvrir de nouvelles danses (danses latinos telles que la Bachata),
- Un tarif d'adhésion incluant cours et participation à de nombreux événements dansants :
 - Moments festifs diversifiés et dansants (repas canadien/fondue/lasagnes/crêpes, galettes, etc.),

L'ASSOCIATION EST TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE, en voici la preuve :

- Un comité directeur toujours en recherche de propositions nouvelles pour pratiquer la danse.
- Informations des événements dansants aux alentours avec parfois une participation financière.
- Déplacement en transport en commun pour des sorties dansantes lointaines pour adhérents et non adhérents.
- Des adhérents investis, au sein d'un groupe d'amoureux de la danse,

En 2026, la soirée de gala annuelle aura lieu le samedi 9 mai à la Salle Communale et affichera probablement complet :

➤ Grâce à l'animation de l'orchestre TempsDanse très apprécié des danseurs qui savent désormais situer Pers-Jussy.

➤ Grâce au fait que cette soirée sera placée sous une thématique inconnue à ce jour, mais qui sera votée lors du repas dansant de fin d'année, le 15 décembre 2025, au Lumia (anciennement Cabaret du Monde) à Bonneville.

Gageons qu'encore une fois, elle sera l'occasion de danser mais aussi de plonger dans un autre univers, le temps d'une soirée, pour le plaisir de tous ses participants !

Président : Claude Desbiolles (06 01 36 43 05)
 Vice-Président : André Taupenas (06 22 30 12 43)
 Secrétaire : Michèle Gillard (06 66 61 23 11)
 Trésorier : Éric Sonnerat (06 07 41 78 63)
 Mail : pers-jussy-danse@laposte.net



Union Sportive Pers-Jussy

Nous souhaitons commencer par vous remercier, vous, les licenciés, les parents, les bénévoles et les sponsors.

Le club s'est encore agrandi et vous êtes de plus en plus présents à nos côtés, que ce soit lors de nos manifestations, des week-ends passés ensemble autour d'un verre, d'un ballon, d'une discussion, pour la bonne cause ou juste pour le plaisir, nous savons que nous pouvons compter sur vous et sur votre soutien.

Coté foot, l'année a été très riche grâce à nos séniors féminines et masculins pour le maintien respectif dans leurs divisions, félicitations à eux !

Nous espérons que le vivier de persjussiennes/persjussiens ne s'estompe pas. L'année 2026 va être cruciale pour l'USPJ, nous devons absolument améliorer nos installations sportives avec un nouveau terrain d'entraînement, pour permettre à notre club de pérenniser son avenir. La prochaine année va être marquée par les 60 ans de notre club, nous allons les fêter le 6 juin 2026, nous vous attendons pour fêter cet événement.

Coté manifestations, l'année 2025 a été marquée par la Tartifoot, qui a encore rencontré un grand succès grâce à vous. C'est toujours un plaisir de trinquer et de passer du temps avec vous en dehors du stade. Un merci tout particulier au comité et aux seniors qui sont présents à chaque manifestation, qui font que tout se passe bien et qui permettent, tout comme vous, qu'elles existent. L'autre événement marquant de cette année est notre traditionnelle Fête du foot où votre présence et votre bonne humeur nous ont permis à tous de passer un excellent moment.

AGENDA DE NOS MANIFESTATIONS

- 21 février : Tartifoot
- 6 juin : 60 ans du club
- 12 juin : Assemblée générale



L'amicale de la cabane

Immense succès encore cette année pour notre Ball-Trap de campagne. Les températures élevées de ce week-end de juin n'ont pas découragé, ni les tireurs, ni les spectateurs. L'Amicale de la cabane a fêté ses 10 ans. Un grand merci à Jacques Dupland le président de l'association et pour tout l'engagement de chacun des bénévoles. Nous ne remercierons jamais assez également tous nos sponsors.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain Ball-Trap le samedi 27 juin et dimanche 28 juin 2026



Félicitations à Joël Cardinaux, vainqueur de cette édition suivi de Quentin Chenal et de Valentin Déage.

Rallye des Bornes 19 et 20 juin 2026

!! Changements!!



Nous attirons votre attention sur le fait que cette année le Rallye National des Bornes passera sur notre commune :

- Une fois le vendredi soir et
- Deux fois le samedi (une fois le samedi matin et une fois le samedi après-midi).

Ce changement a été accepté par l'ensemble des riverains concernés par le passage du Rallye.

Merci à tous.

Majorité Municipale

L'équipe de la majorité municipale, « Pers-Jussy : Nos Valeurs, Notre Avenir » se contentera dans cette publication de respecter strictement les règles de communication imposées en période préélectorale.

Concernant les actions de notre équipe, il ne nous a pas paru utile de retracer notre présence au quotidien sur le terrain et le bien-fondé de notre travail pour tous les Perjussiens.

Nous en profiterons pour rappeler ces trois mots fondamentaux pour nous : **Solidarité, action et confiance**

Restons unis et fraternels en ces périodes chaotiques et douloureuses. Soyons présents pour ceux qui en ont besoin et qui traverse des moments difficiles.

La solidarité et l'entraide pour les plus nécessiteux, mais aussi la bienveillance et l'humanité. Préserver le lien social et le respect des autres, nous semble le socle du bien vivre ensemble.

2026 est à nos portes, il est temps pour nous de vous souhaiter une excellente année 2026 et vous dire combien vous pouvez compter sur notre soutien.

Groupe : Innover, Partager, Agir

Un bilan de mandat en demi-teinte

Les élections municipales de mars prochain constituent, pour notre équipe d'élus minoritaires, l'occasion de tirer un bilan de ces 6 années de mandat pilotées par l'équipe de la majorité municipale.

Tout d'abord, il faut reconnaître que l'équipe de la majorité a plutôt su bien gérer les affaires courantes de la commune et qu'un bon travail a été fait sur le plan social. Notons également l'effort consenti sur la communication, la culture et, dans une moindre mesure, l'environnement.

Cependant, nous déplorons que ces 6 années de mandat ne se soient pas inscrites dans une perspective à moyen/long terme, que ce soit en matière d'aménagement du territoire, de développement des équipements publics ou encore de services à la population. De nombreux engagements pris n'ont d'ailleurs pas été tenus, entre autres : « Installer des médecins généralistes », « Prévoir un accueil périscolaire fonctionnel », « Mettre en place un ramassage scolaire », « Créer une voie verte », « Aménager une base d'activités sportives et de loisirs au stade des Fins », etc.

Cette absence de vision se traduit assez bien dans la coûteuse rénovation de la Mairie. En effet, après avoir hérité d'une situation financière saine en début de mandat, l'équipe de la majorité a investi entre 4 et 5 millions d'euros dans ce projet, compromettant la réalisation d'autres projets dans un contexte budgétaire plus que tendu et dans une conjoncture nationale et internationale particulièrement instable. Quid des bâtiments acquis en cours de mandat (château + ferme attenante, ancienne fruitière) ? Quid de la réponse

locale aux enjeux sociaux, climatiques et environnementaux ? Quid de l'obligation légale d'avoir 25 % de logements sociaux sur la commune, sachant qu'aucun logement social n'a été construit ni même engagé par la Commune en 6 ans, alors qu'une partie de la population, notamment nos jeunes, peine réellement à se loger sur place ?

La concertation citoyenne et l'ouverture du dialogue avec la population constituent également des promesses de campagne prises en 2020 par la majorité municipale aujourd'hui en place et non tenues dans ce mandat, entre autres : « Rétablir des réunions de hameaux et de concertations thématiques » et « Intégrer les concitoyens aux commissions municipales ». Or, dans un contexte délétère où nous autres citoyen.ne.s doutons de l'intégrité de la classe politique et de la fiabilité de nos institutions, il est plus que jamais essentiel de rétablir un dialogue et une relation de proximité entre élu.e.s et habitant.e.s.

En résumé, si ce mandat a permis de réaliser certaines initiatives encourageantes, il s'est surtout caractérisé par une absence de vision à moyen/long terme (y compris en termes d'investissements) et par des promesses électorales non tenues. Le prochain mandat, pour être réussi, devra donc s'inscrire dans une autre perspective, surtout s'il veut répondre aux colossaux défis sociaux, environnementaux et climatiques auxquels, collectivement, nous devons faire face.

En ce début 2026, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux et une très belle nouvelle année !

Proxim iTi - Retour sur ces 3 dernières années d'activité:

Les services du réseau PROXIM'ITI s'étendent sur 4 communautés de communes, soit 35 communes et 100 000 habitants.

BUS AGILE

L'expérimentation du système « bus agile » qui s'inspire d'un modèle de transport développé dans le Chablais Suisse a vu le jour le 21 octobre 2024. Ce système combine des arrêts fixes et des arrêts à la demande, permettant ainsi de proposer une offre de service sur un territoire élargi à 10 000 habitants supplémentaires.

Pour les arrêts à la demande, il est nécessaire de s'enregistrer via l'application BusChekin ou par téléphone via un centre d'appels. Ceci jusqu'à 30 minutes avant le départ souhaité.

TRANSPORTS SCOLAIRES PROXIM'ITI

Pour les jeunes disposant d'un abonnement au transport scolaire, une offre propose la gratuité des lignes fixes.

PROXI VÉLOS

Proxim'iti c'est aussi la possibilité de louer des vélos classiques ou à assistance électrique à Bonneville, La Roche-sur-Foron, Reignier et Fillinges.

Des vélos sont également proposés en libre-service.

PROXI ITI PRO

Une offre développée pour les employeurs du territoire. Ce dispositif propose gratuitement, après signature d'une convention avec l'employeur, un accompagnement type plan de mobilité, des animations et des tarifs avantageux sur les solutions mobilité.

L'offre de services en 2025

122 lignes scolaires de bus	6 300 élèves qui bénéficient des lignes régulières gratuitement grâce à l'affranchissement	23 écoles partenaires du Défi des écoliers	2 700 trajets Proxipouss sur la période estivale
550 arrêts de bus	près de 200 000 trajets lignes régulières	100 000 habitants desservis	13 lignes régulières de bus
30 000 emplois desservis	près de 20 entreprises accompagnées dans leur Plan de Mobilité	1 nouveau partenariat avec BieffusCar Daily pour le covoiturage	9 voitures en autopartage avec notre partenaire Citiz
24 vélos électriques libre service accessibles 24/24	400 vélos électriques en location moyenne durée	1 Transport à la demande pour les "mal-marchants" (à venir)	2 tarifs solidaires pour les plus modestes et les PMR



Le réseau qui rapproche

Et bien d'autres services sont à découvrir ou à venir sur leur site internet.

www.proximiti.fr

France Rénov' Haute-Savoie: le service public et local de la rénovation de l'habitat

Vous avez un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement, mais vous ne savez pas par où commencer? Le dispositif France Rénov' Haute-Savoie est le service public local qui vous aide gratuitement et en toute neutralité dans votre projet de rénovation et d'adaptation: matériaux, solutions techniques, analyse de devis, points de vigilance, aides financières...

Une question simple sur les travaux ou les aides financières? Contactez gratuitement les conseillers France Rénov' et échangez avec eux sur votre projet.

LES CONSEILLERS ASSURENT UNE PERMANENCE :

- 📍 Maison Cécile Bocquet
(Siège Arve & Salève à Reignier-Esery)
- 🕒 Les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois.
- ☎ 04 56 19 19 19 - (sur RDV)



REPAIR CAFE

ARVE & SALEVE

RDV le 4^{ème} samedi matin de chaque mois
Entre 9h et 12h
Salles Ingres - MJC Reignier-Esery

Vos objets du quotidien ne fonctionnent plus ?

Apprenez à les réparer avec des bénévoles talentueux !

Objets concernés *

- ✓ Petit électroménager hors téléphonie
- ✗ Pas d'appareil à moteur thermique

* Susceptible d'évoluer en fonction des compétences des bénévoles

Apprendre à réparer plutôt que jeter !!

Plus d'informations ?
repaircafe-arve.saleve@mjc.reignier.net

La cohabitation entre générations

Et si c'était fait pour vous ?

Un coup de pouce pour un jeune
Un coup de jeune pour moi !

Retrouvez plus d'information sur arve-saleve.fr ou en flashant le QR code

Une initiative financée agréée par le Ministère de l'Égalité et du Développement Local

Partenaire sur Arve & Salève

Avec le soutien de :

- Association Aggle
- la maison de l'habitat
- Arve & Salève
- haute savoie
- le département
- la région

Le RPE (Relais Petite Enfance) accueille deux nouvelles communes.



Depuis son ouverture en 2003 plusieurs communes ont conventionné avec Reignier Esery pour bénéficier des services du RPE.

En 2006 Scientrier et Pers-Jussy rejoignent le RPE suivi en 2015 de Nangy et Arthaz. Depuis le 1^{er} janvier 2025 c'est au tour de La Muraz et d'Arbusigny après validation des autres communes membres.

Dès le mois de juin de cette année le RPE a lancé de nouvelles activités itinérantes à travers toutes les communes

adhérentes. Ce service permet d'accueillir toutes les assistantes maternelles qui le souhaitent sur les communes qu'elles veulent, en plus des activités déjà mises en œuvre chaque matin les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le nombre de séance a ainsi doublé à l'échelle d'une année scolaire, passant de 149 à 300. Ce sont 77 assistantes maternelles sur les 6 communes qui peuvent bénéficier des ateliers.

Ces ateliers ont pour objectifs d'accompagner les professionnels de la petite enfance dans la prise en charge de l'enfant, de favoriser les rencontres entre professionnels, de rompre l'isolement lié à l'accueil individuel, de permettre aux professionnels d'échanger sur le quotidien, les soucis qu'ils peuvent rencontrer...

Ces rencontres permettent également aux enfants d'en rencontrer d'autres, de jouer et de se sociabiliser en vue de la rentrée en maternelle.

La signature de la mise en place du RPE itinérant et l'accueil des deux nouvelles communes s'est faite en décembre 2025.

Le frelon asiatique : un danger pour nos écosystèmes et notre quotidien

Arrivé il y a une vingtaine d'années dans nos régions, le frelon asiatique à pattes jaunes a trouvé chez nous un véritable paradis : peu de prédateurs, un climat favorable et un garde-manger immense.

UN PRÉDATEUR REDOUTABLE

La voracité de ses larves en fait un fléau pour les insectes pollinisateurs. Un nid consomme en moyenne 11 kg d'insectes par saison, dont 4,4 kg d'abeilles, soit environ 44 000 abeilles – l'équivalent d'une ruche détruite par nid.

En 2024, près de 3 000 nids ont été recensés en Savoie et Haute-Savoie, dont 1 000 rien que pour notre département. Cela représente la disparition de l'équivalent de 1 000 ruches, sans compter les milliers d'autres pollinisateurs prédatés.

UN DANGER AUSSI POUR L'HOMME

Privé de prédateurs naturels, le frelon a adapté son comportement. Il n'installe plus seulement ses nids en hauteur, mais aussi dans des haies, voire au sol. Ces nouvelles pratiques accroissent les risques pour la population. La vigilance est donc l'affaire de tous.

COMMENT SIGNALER UN NID ?

Vous repérez un nid chez vous ou dans l'espace public ? Signalez-le via la plateforme nationale : www.frelonsasiatiques.fr

Si le nid se trouve à proximité d'une école ou qu'il présente un risque sanitaire majeur pour la population, alertez votre mairie.

ATTENTION : La destruction des nids doit être réalisée par des spécialistes, n'intervenez jamais seul.



ATTENTION AU PIÉGEAGE

La plupart des pièges artisanaux (notamment les bouteilles remplies de liquide sucré) ne sont pas sélectifs et capturent également d'autres insectes. Les référents frelon sont disponibles pour vous conseiller sur l'installation d'un piège adapté.

UNE ACTION COLLECTIVE NÉCESSAIRE

Pour enrayer cette progression, nous avons besoin de nombreux correspondants frelon afin de valider et traiter le maximum de signalements. Apiculteurs ou citoyens vigilants, vous pouvez rejoindre cette lutte !



Pour **devenir référent** ou pour **toute information complémentaire** concernant la lutte contre le frelon asiatique, contactez la mairie au 04 50 94 40 79.

« Par respect de la vie privée de chacun, ne sont mentionnés que les unions, naissances et décès des familles ayant donné leur autorisation à la mairie ».

NAISSANCES

DUFFOUR Elohim, le 14 novembre 2024 à Contamine-sur-Arve

INTHIRATH Théa, le 27 novembre 2024 à Contamine-sur-Arve

COLLOT MARTIN Louan, le 6 janvier à Contamine-sur-Arve

GUILLLOT MACAZAGA Nolan, le 10 mars à Contamine-sur-Arve

ALIVERTTI Mila, le 1^{er} avril à Saint-Julien en Genevois

PARAYRE Nina, le 18 avril à Contamine-sur-Arve

SONNERAT Maëlie, le 1^{er} juin à Contamine-sur-Arve

MOISSONNIER Enzo, le 1^{er} juin à Contamine-sur-Arve

GROUX Romy, le 2 juin à Contamine-sur-Arve

GONDEK DÉPLANCHE Arlo, le 4 juin à Contamine-sur-Arve

CANDAËS Lina, le 10 juillet à Contamine-sur-Arve

SAUVAGE WALLACE Amelia, le 11 juillet à Contamine-sur-Arve

ZAULI Elio, le 28 juillet à Contamine-sur-Arve

COUROIS Nina, le 21 août à Pers-Jussy

POLETTI Léo, le 30 août à Contamine-sur-Arve

SIMOND Alice, le 30 octobre à Contamine-sur-Arve

CHERIK Sofia, le 31 octobre à Contamine-sur-Arve

MILANESE Fabian, le 12 novembre à Annemasse

MOËNE Basile, le 26 novembre à Annemasse



MARIAGES

MARCHAND Frédéric et PARRA BASALO Ilse, le 22 février

ALBANO Mickaël et KHADIR Marie, le 14 août

ROSAY Xavier et MVONDO Eboutou, le 23 août

GONZALEZ Guillaume et MINASYAN Yelena, le 4 octobre

DÉCÈS

MÉTRAL Henri, le 23 novembre 2024 à Reignier

VALSESIA Gisèle épouse GIGANDET, le 5 décembre 2024 à Contamine-sur-Arve

ANCEL André, le 3 janvier à La Tour

GRAS Josette veuve ROUX-DIDIER, le 8 janvier à Contamine-sur-Arve

PELLETIER Françoise épouse HALLE, le 8 janvier à Contamine-sur-Arve

BARDET Roger, le 29 janvier à Albertville

CASTEL Françoise veuve REICHMUTH, le 15 mars à La Tour

CLERC Denise veuve BAECHLER, le 24 avril à Reignier

DUBOUCHET Guy, le 4 mai à Pers-Jussy

MARÉCHAL Pierre, le 5 mai à Pers-Jussy

ROSSET Solange veuve MÉTRAL, le 2 juin à Thyez

BORNAND Charlélie, le 18 juin à Pers-Jussy

VERMOT Christiane épouse BELLARD, le 22 juin à Contamine-sur-Arve

DUVERNEY Marie-Josèphe épouse BORNAND, le 6 septembre à Seynod

DESCHAUX Michel, le 11 septembre à Liège

BABY Alain, le 29 septembre à Épagny Metz-Tessy

DUPANLOUP Raymond, le 30 septembre à Pers-Jussy

BELLEVRAS Gilles, le 7 octobre à Contamine-sur-Arve

GRZELAK Philippe, le 11 octobre à Contamine-sur-Arve

JACQUEMOUD Madeleine épouse MONTESSUIT, le 4 novembre à Contamine-sur-Arve

GOULIN Jean-Louis, le 17 novembre à Contamine-sur-Arve

Rappel des consignes pour le vote

Afin de pouvoir voter, il est impératif de se présenter avec **une pièce d'identité valide**. Le **vote se déroulera en mairie 1825 route de Reignier** ; votre bureau de vote se trouve sur votre carte d'électeur.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, vous avez la **possibilité de faire une procuration**. La procuration permet de désigner une personne de confiance (appelée le mandataire), inscrite sur les listes électorales, qui votera à votre place.

Pour établir une procuration, vous devez vous rendre **à la gendarmerie**. Il est également possible d'effectuer **une pré-demande en ligne** sur le site officiel de l'administration, puis de la faire valider en vous déplaçant avec **une pièce d'identité**. Vous devrez connaître les informations du mandataire (nom, prénom, date de naissance, commune de vote).

Vous devez faire la procuration **le plus tôt possible**, à cause des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Ma procuration 100 % dématérialisée avec France Identité

⚠ Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie habilitée

1

Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote

2

Effectuez votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect sur maprocuration.gouv.fr

3

Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. Cette démarche est **accessible uniquement** pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité

4

Vous recevez un courriel de **Maprocuration** dès l'enregistrement par votre commune ou votre consulat de vote

Allons Voter!

Démarchage à domicile : RESTEZ VIGILANTS

Le démarchage à domicile ou vente de porte-à-porte, est légal et encadré par la loi. Mais certains individus s'en servent pour pénétrer chez vous afin de voler ou repérer le logement.

VRAIS OU FAUX DÉMARCHEURS :

Les vrais démarcheurs travaillent pour une entreprise ou sont indépendants et doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur activité. Le contrat signé doit respecter les conditions légales : devis, délai de rétractation, modalité de paiement.

Les faux démarcheurs profitent du porte-à-porte pour s'introduire chez vous et agir généralement en duo.

ABUS DE FAIBLESSE :

Certains vendeurs profitent de la vulnérabilité physique ou mentale pour obtenir un contrat. Vous pouvez contester et annuler les contrats abusifs, et déposer plainte auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

LE DÉMARCHAGE EST STRICTEMENT ENCADRÉ :

- Aucun paiement avant le délai légal de rétractation (7 ou 14 jours selon le type de contrat)
- Vérifiez la conformité du contrat et conservez-le
- Un formulaire de rétractation doit être fourni et peut être renvoyé sans justification
- Vous pouvez apposer un autocollant « Stop démarchage » pour limiter les visites indésirables.

**Bientôt 16 ans
Pense au recensement !**

C'est obligatoire



À effectuer en mairie dans les 3 mois qui suivent ton 16^{ème} anniversaire

La commune en chiffres

- Population totale : 3 263 habitants (selon INSEE)
- Gentilé (nom des habitants) : Perjussiens, Perjussiennes

Superficie :

- 1868 ha dont 86 ha de terrains communaux.
- 18 ha de bois régime forestier
dont 10 ha au centre communal d'action sociale.

Mairie..... ☎ 04 50 94 40 79

..... 📍 1825 route de Reignier
..... ✉ accueil@mairie-pers-jussy.fr
..... 🌐 www.mairie-pers-jussy.fr
..... 📱 Application : Pers-Jussy Clic
..... 🏠 Commune de Pers-Jussy

🕒 Heures d'ouverture du secrétariat :
..... Lundi, mardi de 8h30-12h - Jeudi de 13 h 30-18h30.
..... Vendredi de 13 h 30-17h30.

Agence postale communale

L'agence postale intègre les locaux de la mairie

☎ 04 50 94 4160

🕒 Heures d'ouverture :
..... Lundi, mardi de 8h30-12h - Jeudi de 13 h 30-18h30.
..... Vendredi de 13 h 30-17h30.
..... Samedi : 9h-12h

Départ du courrier : dans le bureau et boîte extérieure
du lundi au vendredi à 15h, samedi à 11 h 30.

Médiathèque municipale..... ☎ 04 50 50 05 56

..... 📍 95 route de l'Église
..... ✉ bibliopersjussy@gmail.com
..... 🏠 La Parenthèse Pers-Jussy
..... 🌐 Portail en ligne : https://persjussy.bibenligne.fr
..... 🕒 Heures d'ouverture :
..... Du mardi au vendredi : 15h30 - 18h30
..... Mercredi : 10h-12h
..... Samedi : 10h-12h

Numéros utiles

Service Commun d'Urbanisme..... ☎ 04 50 43 46 14
Maison Bocquet - Reignier

Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe... ☎ 04 50 95 71 63
- dépannage eau potable..... ☎ 06 83 74 42 06
- dépannage eaux usées..... ☎ 06 77 04 19 50

Communauté de Communes Arve et Salève..... ☎ 04 50 43 46 14
Déchèterie..... ☎ 04 50 43 46 14

🕒 Heures d'ouverture :
du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45

Pompiers..... ☎ 18 - ☎ 112

Gendarmerie de Reignier..... ☎ 04 50 95 75 11

SAIC Pers Loisinges..... ☎ 04 50 94 46 89

EDF - Dépannage 24/24..... ☎ 08 10 33 30 74

Sous-préfecture de Saint-Julien en Genevois..... ☎ 04 50 35 13 13

Animaux Secours à Arthaz..... ☎ 04 50 36 02 80
Préfecture d'Annecy..... ☎ 04 50 33 60 00
Centre des impôts d'Annemasse..... ☎ 04 50 43 91 50
Paroisse Saint-Jean XXIII d'Arve et Salève..... ☎ 04 50 43 40 50
ADMR..... ☎ 04 50 95 15 32
France services..... ☎ 07 49 73 87 45
mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Enfance

École élémentaire et périscolaire..... ☎ 04 50 36 42 57
École maternelle..... ☎ 04 50 94 44 81
École des Roguet..... ☎ 04 50 94 43 07
Service Enfance Jeunesse / CANTINE..... ☎ 07 86 55 56 13
..... ☎ 04 50 94 40 79
Crèche nos Petits Pouces..... 🌐 www.nospetitspouces.com

Services médicaux

Ostéopathe : Sarah DESMARES..... ☎ 07 61 35 25 10
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Cabinet de kinésithérapeutes : Patricia MICHEL et Gwen HERVÉ
..... ☎ 04 50 36 96 99
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy

Cabinets d'énergéticiens
Arnaud TOULLIEUX, shiatsu et soins énergétiques
..... ☎ 06 74 06 35 97 - www.shiatsu74.com

Cabinet d'infirmiers..... ☎ 04 50 31 95 94
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

Pharmacie : Pharmacie Arve et Salève..... ☎ 04 50 85 06 13
📍 141 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
🕒 du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h.
Samedi de 9h-12h.

Pôle Médico-Social (assistante sociale)..... ☎ 04 50 33 23 47
📍 391 grande rue - 74 930 Reignier
Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h45-12h / 13h45-17h30.
Fermé au public le vendredi après-midi.

Transports

Transport scolaire (PROXIMITI)..... ☎ 04 50 25 63 24
🌐 www.proximite.fr

📍 56 place de l'Hôtel de Ville - 74 130 Bonneville
Ouverture au public : mardi : 10h-12h15 / 14h-18h30
mercredi et jeudi : 9h-12h15 / 14h-17h15
vendredi 9h-16h30 non-stop

Bus agile (PROXIMITI)..... ☎ 04 50 62 29 39

Taxis

Autorisations de stationnement délivrées par la commune

Guillaume HEUZE (Taxi des Rocailles)..... ☎ 06 77 20 51 41
Taxi DHERBEY..... ☎ 06 30 57 87 25
Pascal CHAPPAZ..... ☎ 06 18 42 49 13



www.mairie-pers-jussy.fr



Commune de Pers-Jussy



PERS JUSSY CLIC

(sur App store et Google play)

